

Power, Politics and the Cults of Isis

*Proceedings of the Vth International Conference of Isis
Studies, Boulogne-sur-Mer, October 13–15, 2011
(organised in cooperation with Jean-Louis Podvin)*

Edited by

Laurent Bricault and Miguel John Versluys



BRILL

LEIDEN | BOSTON

Contents

Preface	vii
List of Figures	viii
List of Participants	xiii
Jean Leclant, <i>in memoriam</i>	xiv
<i>Laurent Bricault</i>	

PART 1

Isis and the *longue durée*

- 1 Isis and Empires 3
Laurent Bricault and Miguel John Versluys
- 2 Cuius regio, eius religio? Rulers and Religious Change in Greco-Roman Egypt 36
Frederick Naerebout
- 3 Isis and the Evolution of Religions 62
Greg Woolf

PART 2

Isis and the Hellenistic World

- 4 Sarapis, Isis et le pouvoir lagide 95
Bernard Legras
- 5 Les cultes isiaques dans l'espace séleucide 116
John Ma
- 6 Les cultes isiaques et le pouvoir dans la Tétrapole syrienne 135
Julien Aliquot
- 7 La reine Huldu et la coiffe isiaque. Isis et le pouvoir royal à Pétra (I^{er} s. av. J.-C. -I^{er} s. apr. J.-C.) 147
Christian-Georges Schwentzel

- 8 « Isis » et « Athènes » : épigraphie, espace et pouvoir à la basse époque hellénistique 163
Paraskevi Martzavou

PART 3

Isis and the Roman World

- 9 *Le basileion*, les reines et Actium 195
Richard Veymiers
- 10 The Flavians: Pharaonic Kingship between Egypt and Rome 237
Giuseppina Capriotti Vittozzi
- 11 Les cultes isiaques et les pouvoirs locaux en Italie 260
Valentino Gasparini
- 12 Le tropisme isiaque des Sévères : une acmé reconsidérée ? 300
Jean-Louis Podvin
- 13 *Gens isiaca* et identité polythéiste à Rome à la fin du IV^e s. apr. J.-C. 326
Laurent Bricault
- Index Nominum** 361

PART 3

Isis and the Roman World



Le *basileion*, les reines et Actium

Richard Veymiers

En Macédoine orientale, la ville d'Amphipolis inaugure son monnayage d'époque impériale par une série d'*assaria* en bronze (fig. 9.1), destinés aux marchés régionaux, qui présentent au droit la tête nue d'Octavien, de profil vers la droite, avec la titulature *Καίσαρ θεοῦ υἱός*, et au revers Artémis Tauropolos assise en amazone sur un taureau bondissant, les bras levés pour tendre une voile gonflée par le vent, avec l'ethnique *Ἀμφιπολιτῶν*¹. Montrant la déesse principale de la cité sous un schéma directement hérité du monnayage hellénistique², un tel type de revers serait des plus banals si une couronne formée d'un disque à cornes surmonté de deux plumes, de toute évidence un *basileion*, ne s'ajoutait sur la tête de l'animal. Ce détail tout à fait surprenant, que Laurent Bricault semble avoir été le premier à remarquer³, disparaît de toutes les émissions à ce type frappées par la suite, depuis Auguste, qualifié alors de *Καίσαρ* (ος) *Σεβαστοῦ*⁴, jusqu'à Géta⁵.



FIGURE 9.1 Monnaie d'Amphipolis, AE, 31-28 av. J.-C. : Octavien et Artémis Tauropolos au *basileion*. D'après *Classical Numismatic Group, Electronic Auction 214* (2009) n° 283.

- 1 N. A. Moushmov, *Ancient Coins of the Balkan Peninsula and the Coins of the Russian Czars* (Sofia 1912) n° 6035 ; A. Burnett, M. Amandry, P.P. Ripollés, *Roman Provincial Coinage, I. From the Death of Caesar to the Death of Vitellius (44 BC-AD 69)* (Londres – Paris 1992) 305-306, n° 1626.
- 2 Cf. S. Kremydi-Sicilianou, *The Tauropolos Tetradrachms of the First Macedonian Meris: Provenance, Iconography and Dating*, dans : *Κερμάτια φιλίας: τιμητικός τόμος για τον Ιωάννη Τουράτσογλου, Α. Νομισματική-Σφραγιστική* (Athènes 2009) 191-201.
- 3 *SNRIS* 68 et 90, Amphipolis 1.
- 4 *RPC* I 305-306, n° 1629 et 1630.
- 5 Il s'agit toujours d'*assaria*, les dénominations amphipolitaines ayant chacune leur propre type de revers (Cl. Papaevangelou-Genakos, *The Metrology of the Coinage of Amphipolis in Imperial Times*, dans : *Κερμάτια φιλίας* 413-427).

Cette brève apparition du *basileion* n'est guère facile à expliquer. Faut-il y voir le reflet de l'importance des cultes isiaques dans la ville portuaire d'Amphipolis, où ils se sont installés dès le deuxième quart du III^e s. av. J.-C. ? C'est ce que semble envisager L. Bricault lorsqu'il évoque diverses possibilités, notamment celle d'en faire un Apis memphite⁶. Dans un article récent consacré aux témoignages isiaques amphipolitains, nous nous sommes demandé si l'emblème arboré par la monture de l'Artémis Tauropolos ne serait pas plutôt porteur d'un message idéologique spécifique, lié au contexte politique dans lequel fut frappée cette émission à la suite de la victoire d'Octavien à Actium en septembre 31⁷. Cette hypothèse pose évidemment la question des diverses connotations conférées à cette couronne, avant et après Actium. Pour l'éprouver, il nous faut examiner les autres attestations du *basileion*, en dresser en quelque sorte la biographie culturelle.

De la coiffure hathorique à plumes au *basileion*

L'histoire de cette couronne est complexe et ses liens avec le pouvoir, précoces⁸. Sa forme est le résultat de la combinaison de deux coiffures. Le disque solaire encadré de cornes lyriformes est depuis l'Ancien Empire l'attribut caractéristique d'Hathor, la vache céleste, mère-fille du dieu Soleil Rê⁹. La double plume, un symbole dualiste, à connotation solaire et céleste, apparaît dès la XIII^e dynastie¹⁰ sur la tête des reines¹¹. La rencontre entre ces deux coiffures se produit à l'aube de l'époque amarnienne, la reine Tiy, l'épouse d'Amenhotep III, semblant en être la première détentrice (fig. 9.2), à la suite d'une hathorisation de la royauté féminine¹². À partir de là, tant les épouses

6 SNRIS 90.

7 R. Veymiers, Les cultes isiaques à Amphipolis. *Membra disjecta* (III^e s. av. J.-C. – III^e s. apr. J.-C.), *BCH* 133,1 (2009) 493-496 (avec une mise à jour des exemplaires connus 494, n. 151).

8 Sur cet emblème, cf. surtout les deux études de M. Malaise, Histoire et signification de la coiffure hathorique à plumes, *SAK* 4 (1976) 215-236, et id., *Le basileion*, une couronne d'Isis : origine et signification, dans : W. Claes, H. de Meulenaere, St. Hendrickx (éd.), *Elkab and Beyond. Studies in Honour of Luc Limme*, OLA 191 (Louvain 2009) 439-455.

9 Malaise, *Coiffure hathorique à plumes* 216-217, citant les triades de Mykérinos (4^e dynastie) comme plus anciennes attestations.

10 Cf. M.F. Laming Macadam, A Royal Family of the Thirteenth Dynasty, *JEA* 37 (1951), 20-28, pl. IV/2 et VI.

11 Sur l'origine et le sens de ces plumes, cf. Malaise, *Basileion* 447-449, où il renonce à certaines hypothèses énoncées dans *Coiffure hathorique à plumes* 220 et 228.

12 Malaise, *Basileion* 448, n. 33. Cf. le célèbre portrait de Tiy conservé à l'Ägyptisches Museum de Berlin, dont on a retrouvé la couronne au début des années 1990 (D. Wildung,



FIGURE 9.2 *Tête en bois de la reine Tiy avec la coiffure hathorique à plumes.* © Sandra SteiB, Ägyptisches Museum und Papyrussammlung, Staatliche Museen zu Berlin – SPK. Inv.-Nr. 21834, 17852.

des pharaons qu'Hathor et les déesses qui lui sont proches peuvent arborer cette couronne composite¹³.

Métamorphoses d'une reine : la tête berlinoise de la reine Tiyi, *BSFE* 125 [1992] 15-28), ou la figurine de la reine au Roemer- und Pelizaeus-Museum d'Hildesheim (A. Eggebrecht [éd.], *Pelizaeus-Museum Hildesheim. Die Ägyptische Sammlung*, Zaberns Bildbände zur Archäologie 12 [Mayence 1993] 59, fig. 51).

13 Malaise, *Coiffure hathorique à plumes* 217-229, fig. 1 (Hathor), 2-4 (vache Hathor), et 6-7 (épouses de Ramsès II et III).

Assimilée à Hathor dès le Nouvel Empire¹⁴, Isis lui emprunte le disque à cornes, mais curieusement pas l'emblème enrichi de plumes. Il faut attendre le I^{er} s. av. J.-C. pour voir apparaître sur les reliefs des temples égyptiens quelques représentations pharaoniques de la déesse portant la coiffure hathorique emplumée¹⁵. Dans l'une des cryptes de Dendera, un oiseau anthropocéphale ainsi couronné est décrit comme Isis, faucon femelle, « dont les cornes et les plumes resplendissent avec le disque solaire »¹⁶. Les reines ptolémaïques s'inscrivent en revanche dans la tradition des épouses de pharaons en se parant de cet emblème, dès leur vivant, à partir de Bérénice II, l'épouse de Ptolémée III Évergète de 246 à 222/1¹⁷. Son prédécesseur, Arsinoé II Philadelphie, la première souveraine lagide à figurer dans la documentation proprement égyptienne, bénéficie d'une couronne spécifique, soulignant son autorité, qui intègre déjà en un complexe montage le disque encorné à plumes¹⁸. Quant à Bérénice I^{ère}, elle apparaît avec cette coiffure dans des scènes postérieures, par exemple sur un linteau¹⁹ de la porte d'Évergète à Karnak (fig. 9.3), où son nom est précédé de l'expression *mw.t ntr*, « la mère du dieu ».

-
- 14 M. Münster, *Untersuchungen zur Göttin Isis : vom alten Reich bis zum Ende des neuen Reiches*, Münchner ägyptologische Studien 11 (Berlin 1968) 119-123.
- 15 Malaise, *Coiffure hathorique à plumes* 229-230, en relevait deux attestations, l'une au temple d'Hathor à Dendera (PM VI, 92, 8), l'autre dans celui d'Arensnouphis à Philae (PM VI, 210, 49-51). On en trouve également plusieurs exemples dans le temple d'Isis de Dendera (S. Cauville, *Dendara. Le temple d'Isis*, PIFAO 968 [Le Caire 2007] 200-201, pl. 181, 258-259, pl. 219, 337-338, pl. 271).
- 16 S. Cauville, « Les statues cultuelles de Dendera d'après les inscriptions pariétales », *BIFAO* 87 (1987) 88 (crypte souterraine à l'est du temple, au nom de Ptolémée XII).
- 17 Sur les reines lagides coiffées de la couronne hathorique emplumée, cf. J. Quaegebeur, *Reines ptolémaïques et traditions égyptiennes*, dans : H. Maehler, V.M. Strocka (éd.), *Das ptolemäische Ägypten. Akten des Internationalen Symposions 27.-29. September 1976 in Berlin* (Mayence 1978) 245-262 ; Malaise, *Basileion* 444-447. *Contra* S.H. Aufrère, *La couronne d'Isis-Sôthis, les reines du Phare et la Lointaine, Égypte, Afrique et Orient* 6 (sept. 1997) 15-18, qui veut voir dans cet emblème des cornes de gazelle dorcas, plutôt que celles d'un bovidé, et l'attribuer à Isis-Sothis.
- 18 Sur la couronne d'Arsinoé II Philadelphie, cf. P. Dils, *La couronne d'Arsinoé II Philadelphie*, dans : W. Clarysse, A. Schoors, H. Willems (éd.), *Egyptian Religion. The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur*, OLA 84-85 (Louvain 1998) 1299-1330 ; M. Nilsson, *The Crown of Arsinoë II. The Creation and Development of an Imagery of Authority* (Göteborg 2010).
- 19 Quaegebeur, *Reines ptolémaïques* 248, ill. D.

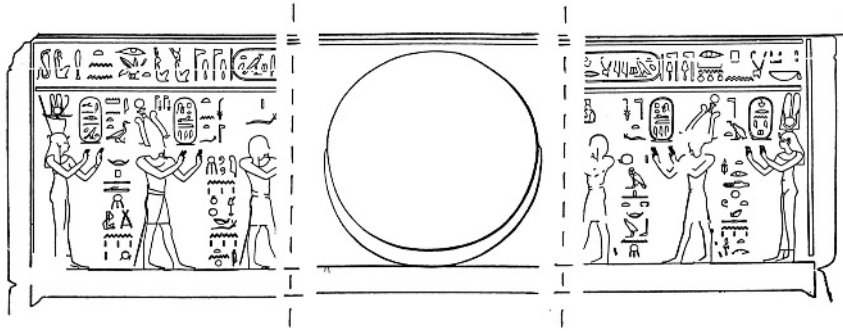


FIGURE 9.3 Relief de la porte d'Évergète à Karnak montrant Bérénice I^{re}, avec la coiffure hathorique à plumes, et Arsinoé II, avec sa couronne spécifique, en compagnie de leur époux, adorant l'emblème lunaire de Khonsou. D'après Quaegebeur, Reines ptolémaïques 248, ill. D.

Une telle épithète l'identifie en fait à Isis qui la porte au moins depuis la XVII^e dynastie²⁰ en tant que mère de l'Horus mythique et de son incarnation terrestre, le souverain légitime. Ce caractère royal d'Isis est vite exploité par les Lagides, comme en témoigne le temple de Behbeit el-Hagar où les cartouches de Ptolémée II Philadelphe alternent avec ceux de la déesse²¹. Sa sœur-épouse Arsinoé est clairement assimilée à Isis sur une série de documents posthumes juxtaposant leurs deux noms²². Un papyrus²³ évoque en 238/7 un sanctuaire consacré dans le Fayoum « à I[sis] mère des dieux Bérénice et à Aphrodite Arsinoé », l'ancienne expression égyptienne *mw.t ntr* étant passée en grec au pluriel μήτηρ θεῶν, conformément à l'idéologie royale lagide, où le roi et la reine sont indissociables²⁴. La reine vivante est désormais identifiée à Isis, dont le seul nom suffit bientôt à la désigner, ainsi que l'atteste le titre de ἱερὸς

20 Münster, *Göttin Isis* 206.

21 Chr. Favard-Meeks, *Le temple de Behbeit el-Hagara : essai de reconstitution et d'interprétation*, Studien zur altägyptischen Kultur. Beihefte 6 (Hambourg 1991) 37. À Médamoud, Philadelphe est accompagné d'une reine anonyme qui paraît « plus représenter une Isis royale qu'Arsinoé I^{re} ou II » (Ch. Sambin, J.-Fr. Carlotti, Une porte de fête-sed de Ptolémée II remployée dans le temple de Montou à Médamoud, *BFAO* 95 [1995] 415-416).

22 Sur Arsinoé-Isis, cf. les témoignages récapitulés par L. Bricault, *Isis, Dame des flots*, *Ægyptiaca Leodiensia* 7 (Liège 2006) 30-31 et Malaise, *Basileion* 444-445.

23 Fr. Colin, Le P. Petr.² L, 1, les terres cuites isiaques et le culte d'Isis et Aphrodite-Hathor, dans : A. Bülow-Jacobsen (éd.), *Proceedings of the XXth International Congress of Papyrologists, Copenhagen 23-29 August 1992* (Copenhague 1994) 534-539 ; Malaise, *Basileion* 445-446.

24 Sur cette équivalence, cf. Fr. Colin, L'Isis « dynastique » et la Mère des dieux phrygienne. Essai d'analyse d'un processus d'interaction culturelle, *ZPE* 102 (1994) 271-295.

πῶλος Ἴσιδος μεγάλης μητρὸς θεῶν, « hiéropole d'Isis grande mère des dieux » dans le culte dynastique de Cléopâtre III²⁵.

D'après la documentation actuelle, la couronne hathorique emplumée paraît avoir coiffé les épouses des Lagides avant de devenir l'apanage de l'Isis hellénisée²⁶. Ne peut-on dès lors se demander si l'adoption de cette couronne par la déesse ne serait pas une conséquence de son assimilation²⁷ aux souveraines ? Isis aurait récupéré les plumes des reines, de la même manière qu'Hathor avait hérité de celles des compagnes des pharaons. L'idée peut sembler audacieuse, mais l'est-elle davantage que celle d'une Isis « Dame des flots » née d'une Arsinoé-Aphrodite *Euploia*²⁸ ? Les acteurs²⁹ de l'hellénisation d'Isis n'ont pu que tirer profit de l'image et du culte des souveraines lagides divinisées³⁰.

La date de cet emprunt est toutefois difficile à préciser. Ainsi que le confirme le terme même de *basileion* donné par Plutarque³¹ au couvre-chef d'Isis arraché par Horus dans un excès de colère lors du procès l'opposant à Seth, cette couronne semble bien être celle de la déesse dynastique³². Elle est pourtant absente de l'émission de tétradrachmes en argent (fig. 9.4) que Ptolémée IV fait

25 Sur cette prêtrise éponyme mentionnée de 131 à 105/4, cf. Colin, *L'Isis « dynastique »* 273 et 279-287 ; Malaise, *Basileion* 446.

26 Un constat également établi par Malaise, *Basileion* 447 et 451, qui, fidèle à la prudence qui le caractérise dans sa production scientifique, n'en tire pas davantage de conclusion.

27 Sur les étapes de cette assimilation, cf. les considérations de P.M. Fraser, *Ptolemaic Alexandria* (Oxford 1972) 237-246, résumées par Malaise, *Basileion* 447.

28 Cf. Bricault, *Isis, Dame des flots* 33 et 177 : « Une fois n'est pas coutume, c'est d'une reine, certes divinisée, que la déesse aurait récupéré une fonction appelée à un grand avenir ».

29 Que M. Malaise, *Le problème de l'hellénisation d'Isis*, dans : L. Bricault (éd.), *De Memphis à Rome. Actes du 1er Colloque international sur les études isiaques, Poitiers – Futuroscope, 8-10 avril 1999* (Leyde-Boston-Cologne 2000) 19, rattache à des « milieux sacerdotaux égyptiens, plus ou moins hellénisés ». Si l'implication des clergés locaux paraît indiscutable, sans doute ne faut-il pas sous-estimer celle des Macédoniens qui sont à l'initiative de cette hellénisation.

30 S. Albersmeier, *Das « Isisgewand » der Ptolemäerinnen: Herkunft, Form und Funktion*, dans : P.C. Bol, G. Kaminski, C. Maderna (éd.), *Fremdheit-Eigenheit. Ägypten, Griechenland und Rom. Austausch und Verständnis*, Städel Jahrbuch N.F. 19 (Stuttgart 2004) 421-432, émet une hypothèse similaire en ce qui concerne le vêtement noué de l'Isis hellénisée que portent d'abord les reines déifiées au début de la période lagide.

31 Plutarque, *De Iside et Osiride*, 19.

32 Sur le vocable *basileion/basileum*, par lequel les Anciens peuvent désigner plusieurs couronnes égyptiennes, cf. H. Seyrig, Deux notes d'épigraphie relatives aux cultes alexandrins. 1. – BACIAEION, dans : *Mélanges Isidore Lévy*, Université libre de Bruxelles – Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves 13/1953 (Bruxelles 1955) 603-610. Hors d'Égypte, on le retrouve dans des listes d'offrandes des sanctuaires isiaques de Délos,



FIGURE 9.4 Monnaie d'Alexandrie, AR, 219-217 av. J.-C. : Isis et Sarapis en bustes accolés, avec disque à cornes et atef, et l'aigle au foudre. D'après Classical Numismatic Group, Electronic Auction 271 (2012) n° 25.

frapper par divers ateliers lors de la Quatrième guerre de Syrie, entre 219 et 217, pour consacrer Isis et Sarapis en protecteurs officiels de l'Égypte³³. La déesse y porte toujours le simple emblème hathorique³⁴, que les modernes³⁵ qualifient encore souvent de *basileion*, confondant de la sorte deux couronnes pourtant bien distinctes. Ceci dit, cette émission marque un véritable rapprochement idéologique entre les couples royal et isiaque et nous serions enclin à considérer que le *basileion* est passé sur la tête de la déesse hellénisée dans la suite du règne de Ptolémée IV³⁶, le premier Lagide à intégrer l'épithète d'« aimé d'Isis »³⁷ dans sa titulature égyptienne.

Une couronne d'Isis et des reines en Isis dans le monde ptolémaïque

L'adoption de cette couronne par Isis semble en tout cas acquise au début du II^e s. av. J.-C. Une émission de Syracuse en bronze, postérieure à la conquête romaine de la ville en 212, en offre l'une des plus anciennes attestations en

Nemus Dianae et Acci (*RICIS* 202/0428 [face A, l. 44-45 et l. 59, et face B, col. I, l. 57], 202/0433 [face B, l. 8], 503/0301 [l. 5], 603/0101 [l. 6]).

33 Th. Landvatter, The Serapis and Isis Coinage of Ptolemy IV, *AJN* 24 (2012) 61-90. Sur le contexte idéologique de cette émission, cf. L. Bricault, Sarapis et Isis, Sauveurs de Ptolémée IV à Raphia, *CE* 74 (1999) 334-343 ; *SNRIS* 84-85, Alexandria 2.

34 Ainsi que le note Malaise, Basileion 440 et 447, après la *SNRIS* 17, Alexandria 2.

35 Même les plus avisés, tel Malaise, Basileion 443, à propos d'un médaillon en or du III/II^e s. av. J.-C. montrant les bustes alignés d'Isis et de Sarapis.

36 Malaise, Basileion 444, arrivait « à la conclusion que l'emblème isiaque emplumé a embelli l'épouse de Sérapis au cours du règne de Ptolémée IV (222/221-204) ».

37 Bricault, *Raphia* 338, et n. 21.

associant le profil de la déesse au droit à un grand *basileion* au revers³⁸. En Égypte même, l'Isis au *basileion* n'est pas reproduite dans le monnayage lagide, mais bien sur d'autres supports. La bijouterie ptolémaïque en or en présente de très beaux exemplaires, au chaton de certaines bagues³⁹ datées du milieu du II^e s. et dans le médaillon d'un bracelet⁴⁰ peut-être plus ancien (fig. 9.5). Le type se retrouve dans le secteur de la glyptique, notamment sur une intaille⁴¹ en grenat de la fin du III^e ou du II^e s. provenant d'El-Aweiniyé en Syrie (fig. 9.6), même s'il n'est pas majoritaire, l'emblème hathorique simple étant généralement privilégié⁴². Il semble ainsi avoir fallu un peu de temps au *basileion* pour s'imposer comme couronne canonique de l'Isis hellénisée⁴³. Les modernes se sont souvent demandé, parfois à juste titre, parfois beaucoup moins, si ces faciès féminins embellis de l'emblème hathorique – emplumé ou non – ne pourraient pas recouvrir des portraits de reines assimilées à Isis⁴⁴. Les représentations

- 38 *SNRIS* 176-177, Syracusae 2, dont l'un des exemplaires, porté en amulette, provient d'un tombeau que les données stratigraphiques permettent de dater de la fin du III^e ou du début du II^e s. av. J.-C.
- 39 Montrant le buste d'Isis seul (Br. Gerring, *Sphragides. Die gravierten Fingerringe des Hellenismus*, BAR International Series 848 [Oxford 2000] 172, fig. 127, n° XVII/4) ou accolé à celui de Sarapis (Gerring, *Sphragides* 172, fig. 129, n° XVII/7 ; R. Veymiers, *Ἰσεως τῶ φερσῶντι. Sérapis sur les gemmes et les bijoux antiques*, Mémoire de la Classe des Lettres. Collection in-4°, 3^e série. Tome I, n° 2061 [Bruxelles 2009] 303-304, pl. XVI, n° V.AAA 32).
- 40 M. Pfrommer, Gold- und Silberschmuck aus klassischer, ptolemäischer und römischer Zeit, dans : H. Beck, P.C. Bol, M. Bückling (éd.), *Ägypten – Griechenland – Rom. Abwehr und Berührung. Städtisches Kunstinstitut und Städtische Galerie 26. November 2005 – 26. Februar 2006* (Tübingen 2005), 381-382 et 687-688, n° 290, qui le date du milieu du III^e s. av. J.-C. en raison de son appartenance au trésor de Toukh-el-Garmous, ce que rien ne permet en réalité de confirmer, l'objet ayant été acquis sur le marché des antiquités.
- 41 Où le faciès d'Isis est à nouveau accolé à celui de Sarapis (Veymiers, *Sérapis* 303, pl. XVI, n° V.AAA 26).
- 42 Ainsi que l'illustrent les intailles au buste d'Isis (D. Plantzos, *Hellenistic Engraved Gems* [Oxford 1999] 52-54 et 115, n° 48-68, pl. 9-11). Le même constat peut être tiré des nombreuses crétales à ce type conservées dans le dépôt d'archives d'Edfou (D. Plantzos, *The Iconography of Assimilation: Isis and Royal Imagery on Ptolemaic Seal Impressions*, dans : P.P. Iossif, A.S. Chankowski, C.C. Lorber [éd.], *More than Men, less than Gods: Studies on Royal Cult and Imperial Worship. Proceedings of the International Colloquium Organized by the Belgian School at Athens (November 1-2, 2007)*, *Studia Hellenistica* 51 [Louvain – Paris – Walpole, MA 2011] 396-399, fig. 1a-1 – l'empreinte illustrée en « k » montrant la déesse avec *basileion*).
- 43 Malaise, *Basileion* 444.
- 44 Sur cette question cf. dernièrement Plantzos, *Assimilation* 389-415 (en particulier 399-403).



FIGURE 9.5 *Bracelet ptolémaïque en or du III^e/II^e s. orné d'un buste d'Isis au basileion. Ashmolean Museum, Oxford, inv. AN 1926.98. D'après M. Pfrommer, *Königinnen vom Nil* (Mayence 2002) 78, fig. 70.*



FIGURE 9.6 *Intaille de grenat du III^e/II^e s., trouvée à El-Aweiniyé, montrant Isis et Sarapis en bustes accolés, avec basileion et atef. Oriental Institute, Chicago, inv. A 29790. D'après Veymiers, *Sérapis* pl. XVI, n^o V.AAA 26.*

ptolémaïques dotées d'autres traits isiaques, tels les boucles libyques et/ou l'himation noué, suscitent d'ailleurs la même hésitation : « déesse » ou « souveraine en déesse »⁴⁵.

Il est vrai que, après son appropriation par Isis, le *basileion* n'en demeure pas moins une couronne royale, soulignant l'assimilation de la reine à la déesse. Une empreinte de sceau (fig. 9.7), réputée provenir d'Alexandrie, figure ainsi notre coiffure, fixée à un mortier, sur la tête d'une souveraine déifiée, accolée à un roi plus jeune, apparaissant derrière elle avec un *pschent*⁴⁶. Cette Lagide, que Marie-Françoise Boussac a identifiée de manière convaincante à Cléopâtre I^{ère} accompagnée de Ptolémée VI Philomètor⁴⁷, est clairement assimilée à Isis en sa qualité de reine-mère, désignant son fils comme incarnation vivante d'Horus. On peut donc considérer que le *basileion* sert ici d'équivalent visuel à l'épithète « mère du dieu ». D'autres crétules (fig. 9.8), trouvées à Edfou dans un dépôt d'archives en utilisation à partir du règne de Ptolémée V Épiphane, accolent le buste d'un souverain à celui d'une reine couronnée du *basileion* qui, figurant à l'arrière plan, occupe la place de l'épouse⁴⁸. Enfin, un cachet (fig. 9.9), issu des Archives de Néa Paphos, postérieures à 145, porte une empreinte des plus intéressantes, reproduisant le buste d'un Lagide coiffé d'une *kausia* macédonienne marquée exceptionnellement par un *basileion* en son centre⁴⁹. C'est sans doute là le symbole de la reine-mère, avec laquelle il devait partager le pouvoir, d'où la présence de deux étoiles au-dessus de son profil, qui les désignent comme *Theoi Sôteres*⁵⁰. Très certainement conçues par les ateliers

45 Cf. par exemple M.-Chr. Bruwier, *Souveraine ou déesse ? Souveraine en déesse ? Le cas d'une statue égyptienne du musée royal de Mariemont*, dans : L. Limme, J. Strybol (éd.), *Aegyptus Museis Rediviva. Miscellanea in honorem Hermanni de Meulenaere* (Bruxelles 1993) 47-62, à propos d'une œuvre revue récemment par N. Amoroso, « Imitation ou éclectisme ? ». Nouveau regard sur la statuaire égyptienne d'époque gréco-romaine, *Res Antiquae* 9 (2012) 7-28.

46 M.-Fr. Boussac, *Cachets de la Collection Benaki*, *BCH* 113 (1989) 326, fig. 3, et 327-332 ; P.E. Stanwick, *Portraits of the Ptolemies. Greek Kings as Egyptian Pharaohs* (Austin 2002) 59 et 223, fig. 230 ; Plantzos, *Assimilation* 400-402 et 411, fig. 9.

47 Boussac, *Cachets* 331-332, qui y voit la reine exerçant sa régence pour son fils entre 180 et 176. Ainsi que le note Plantzos, *Assimilation* 401, en mettant l'accent sur la dépouille de vautour qui la coiffe, il pourrait s'agir d'une reine défunte, qui nous semble toutefois bien correspondre à Cléopâtre I^{ère}.

48 Plantzos, *Hellenistic Engraved Gems* 82, pl. 86, fig. 11-12 ; Stanwick, *Portraits* 58 et 224, fig. 239 ; Plantzos, *Assimilation* 402-403 et 409, fig. 2d-f.

49 H. Kyrieleis, *Ägyptische Bildelemente auf Siegelabdrücken aus Nea Paphos* (Zypern), dans : Bol et al., *Fremdheit – Eigenheit* 111-112, fig. 11.

50 Kyrieleis, *Nea Paphos* 112-114. Sur l'étoile comme expression visible de la divinisation des Lagides, cf. H. Kyrieleis, *Θεοὶ ὄρατοί. Zur Sternsymbolik hellenistischer Herrscherbildnisse*,



FIGURE 9.7 *Crétule dite d'Alexandrie montrant Cléopâtre I^{ère} et son fils Ptolémée VI Philomètor en bustes accolés, avec basileion et pschent. National Archaeological Museum, Athens, inv. 2447 (photographer: Irene Miari). © Hellenic Ministry of Culture and Tourism / Archaeological Receipts Fund.*



FIGURE 9.8 *Crétule d'Edfou montrant un couple ptolémaïque en bustes accolés, avec dépouille d'éléphant et basileion. Royal Ontario Museum, Toronto, inv. 906.12.192. D'après Stanwick, Portraits 224, fig. 239.*

royaux, de telles images reflètent l'évolution idéologique de la fin de la dynastie ptolémaïque, où la reine occupe une position de plus en plus importante, que justifie son assimilation à Isis.

dans : K. Braun, A. Furtwängler (éd.), *Studien zur klassischen Archäologie. Festschrift zum 60. Geburtstag von Friedrich Hiller* (Sarrebruck 1986) 55-72.



FIGURE 9.9 *Crétule de Néa Paphos montrant un Ptolémée avec une kasia marquée d'un basileion. Cyprus Museum, Nicosia. D'après Kyrieleis, Nea Paphos 112, fig. 11.*

Un emblème qui se suffit à lui-même aux II^e et I^{er} s. av. J.-C.

La valeur symbolique du motif est si forte qu'il se suffit rapidement à lui-même, en dehors de l'image de la déesse ou de la reine. C'est dire combien cette couronne était devenue populaire au II^e s. av. J.-C. Le disque encorné et emplumé, que complètent parfois deux épis de blé lui donnant un caractère agraire et/ou un *uraeus* renforçant sa nature solaire⁵¹, se diffuse sur des supports de diverses natures, datables pour l'essentiel des deux derniers siècles avant notre ère. On le voit sur quelques reliefs de marbre, notamment à Délos⁵² dans la Maison de Fourni et près de la Chapelle de Dionysos, mais aussi dans le décor peint de certaines tombes alexandrines, par exemple dans la nécropole d'Anfouchi⁵³. Il s'agit toutefois le plus souvent de menus monuments. Le *basileion* se rencontre sous la forme de petites estampilles sur des récipients en sigillée orientale⁵⁴, trouvés notamment en Samarie⁵⁵. Il apparaît également sur des

51 Sur la forme du *basileion* et ses variantes, cf. Malaise, *Basileion* 440-442.

52 J. Marcadé, Reliefs déliens, dans : *Études déliennes*, BCH. Suppl. 1 (Athènes-Paris 1973) 334-337, fig. 6-7 (Maison de Fourni) et 10 (Chapelle de Dionysos).

53 A.-M. Guimier-Sorbets, D'autres croyances, d'autres pratiques funéraires : les deux états de la tombe 2 dans la nécropole d'Anfouchi à Alexandrie, *BCH* 134 (2010) 172, fig. 13 (se rattachant au deuxième état daté de la seconde moitié du II^e ou du début du I^{er} s. av. J.-C.).

54 Dès avant le milieu du I^{er} s. av. J.-C. (J.W. Hayes, Les sigillées orientales, dans : P. Lévêque, J.-P. Morel [dir.], *Céramiques hellénistiques et romaines III* [Paris 2001] 147-148).

55 G.M. Crowfoot, 3. Terra Sigillata General List, dans : J.W. Crowfoot, G.M. Crowfoot, K.M. Kenyon, *The Objects from Samaria*, Samaria-Sebaste: Reports of the Work of the Joint Expedition in 1931-1933 and of the British Expedition in 1935 3 (Londres 1957) 317-324, fig. 74/15-26, pl. XXI (Samarie), fig. 75/11-20 (Priène, Pétra, Athènes, Antioche, Alexandrie, Samos, Hama, Auja el Hafir).



FIGURE 9.10 *Boucles d'oreilles en or du II^e s., issues du kurgan d'Artjuchowski, avec colombe, médaillon et basileion. The State Hermitage Museum, St. Petersburg, inv. Art. 40. D'après Y. Kalashnik, Greek Gold: from the treasure rooms of the Hermitage (Amsterdam 2004) 45, n° 19.*

bijoux, en particulier une série de boucles d'oreilles en or ou argent (fig. 9.10)⁵⁶, et sur nombre de gemmes⁵⁷, parfois en forme de scarabée. Ce sont surtout les monnaies qui reproduisent son image au revers comme type à part entière, simple marque de contrôle ou contremarque⁵⁸.

La faveur dont bénéficie le *basileion* à l'époque hellénistique soulève la question délicate de son interprétation. Quels critères ont présidé au choix du symbole et quel sens a recouvert ce geste ? Son message peut-il être

56 L'emblème est posé sur un médaillon, souvent incrusté d'une gemme, qui peut surmonter une figurine d'Éros (M.M. Jackson, *Hellenistic Gold Eros Jewellery. Technique, Style and Chronology*, BAR International Series 1510 [Oxford 2006] 24-25 et 171-172, fig. 16, n° 1-6, dont deux exemplaires provenant d'une maison délienne), celle d'une colombe (N. Kaltsas, *To Eθνικό Αρχαιολογικό Μουσείο* [Athènes 2007] 405, un exemplaire trouvé à Éréttrie ; Pfrommer, *Gold- und Silberschmuck* 383 et 689, n° 292, un autre issu du kurgan d'Artjuchowski), celle d'une sphinx (Gorny & Mosch, Auktion 223 [2013] n° 1005), ou celle d'une amphore (E.B. Dusenbery, A Samothracian Necropolis, *Archaeology* 12 [1959] 170, fig. 13, dans une tombe de la nécropole sud de Samothrace).

57 Cf. par exemple Plantzos, *Hellenistic Engraved Gems* 98 et 134, n° 640-642, pl. 79-80.

58 *SNRIS* 17-18.

considéré comme religieux, politique et/ou simplement ornemental ? Tout dépend du type de support, de ses fonctions, ainsi que des milieux dans lequel il circule, et donc naturellement des acteurs qui l'ont commandé, fabriqué ou utilisé, comme des spectateurs⁵⁹. Ce contexte, ô combien essentiel, ne nous est cependant pas toujours connu. Tel est le cas de la majorité des gemmes⁶⁰, par ailleurs difficiles à dater, même si nous sommes parfois éclairés par un motif additionnel⁶¹, comme un gouvernail⁶², signe de l'Isis-Tychè. Nous rapportant à un cadre spatio-temporel précis, les représentations numismatiques nous aident davantage à rendre compte des diverses connotations du *basileion*.

Dans le royaume lagide, le *basileion* fait son apparition comme symbole sur une série de tétradrachmes en argent (fig. 9.11) frappés dans les ateliers chypriotes de Kition et de Salamine du règne de Ptolémée VI Philomètor à celui de Ptolémée IX Sôter II, entre 171/0 et 115/4⁶³. Il figure en lieu et place

-
- 59 Ainsi que le rappellent d'une manière générale L. Bricault, Fr. Prescendi, Une « théologie en images » ?, dans : C. Bonnet, V. Pirenne-Delforge, D. Praet (éd.), *Les religions orientales dans le monde grec et romain : cent ans après Cumont (1906-2006). Bilan historique et historiographique. Colloque de Rome (16-18 novembre 2006)*, Études de philologie, d'archéologie et d'histoire anciennes (Bruxelles – Rome 2009) 66.
- 60 Contrairement aux empreintes de sceau qui sont généralement trouvées en contexte (cf., par exemple, les sept crétules au *basileion* mises au jour dans une *eschara* du *Sarapieion C* de Délos que publie H. Brun-Siard, *Les sceaux du Sarapieion C de Délos*, *BCH* 134 [2010] 200-201, S1-7, fig. 5-11).
- 61 Quelques gemmes montrent le *basileion* avec un lion courant (Sh.H. Middleton, *Engraved Gems from Dalmatia: from the Collections of Sir John Gardner Wilkinson and Sir Arthur Evans in Harrow School, at Oxford and Elsewhere*, Oxford University Committee for Archaeology Monograph 31 [Oxford 1991] 118-119, n° 213, réputé provenir de Bosnie ; Plantzos, *Hellenistic Engraved Gems* 134, pl. 80, n° 641, dit d'Athènes) ou une massue (A. Furtwängler, *Beschreibung der geschnittenen Steine im Antiquarium* [Berlin 1896], 223, n° 6074) parfois flanquée de palmes et d'épis (ibid., 243, pl. 47, n° 6635 ; E. Zwierlein-Diehl, *Die antiken Gemmen des Kunsthistorischen Museums in Wien. II. Die Glasgemmen. Die Glaskameen. Nachträge zu Band I. Die Gemmen der späteren römischen Kaiserzeit Teil I: Götter* [Munich 1979] 84, n° 932).
- 62 M. Henig, A. MacGregor, *Catalogue of the Engraved Gems and Finger-Rings in the Ashmolean Museum. II. Roman*, BAR International Series 1332 – Studies in Gems and Jewellery 3 (Oxford 2004) 117, n° 11.33.
- 63 *SNRIS* 86, Salamis 2 (l'an 11 de Ptolémée VI, soit 171/0, et l'an 7 de Ptolémée VI et Ptolémée VIII, soit 164/3), Citium 2 (l'an 7 de Ptolémée VI et Ptolémée VIII, soit 164/3), qu'il faut compléter par I. Nicolaou, O. Mørkholm, *Paphos I: A Ptolemaic Coin Hoard* (Nicosie 1976) 36, n° 392-394, pl. VII (l'an 3 de Ptolémée IX, soit 115/4, à Salamine) ; Classical Numismatic Group, Electronic Auction 238 (2010) n° 209, et 254 (2011) n° 146 (l'an 19 de Ptolémée VI, soit 163/2, à Kition).



FIGURE 9.11 Monnaie de Kition, AR, l'an 19 de Ptoléme VI (163/2 av. J.-C.) : Ptolémée I^{er} et l'aigle au foudre avec basileion et massue. D'après *Classical Numismatic Group, Electronic Auction 254* (2011) n° 146.



FIGURE 9.12 Monnaie de Cyrène, AE, Ptolémée IX : Zeus-Ammon et le basileion. D'après *Classical Numismatic Group, Electronic Auction 251* (2011) n° 191.

d'autres attributs divins, qui remplissent leur rôle de marqueurs dans le monnayage, tout en participant peut-être au message idéologique véhiculé par ces émissions montrant au droit le fondateur de la dynastie et au revers l'aigle au foudre entouré par sa titulature. On le retrouve comme motif unique du revers de petits bronzes portant au droit le profil de Zeus-Ammon (fig. 9.12). Autrefois rapportées à Chypre ou à l'Égypte⁶⁴, ces émissions ont en réalité été frappées en Cyrénaïque⁶⁵, comme le prouvent les nombreux exemplaires livrés par

64 C'est notamment le cas de la *SNRIS* 86, Cyprus ? 1, d'après *Sylloge Nummorum Graecorum. The Royal Collection of Coins and Medals, Danish National Museum. 34. Cyprus-Cappadocia, Uncertain Coins, Imperial Cistophori* (Copenhague 1956) n° 685-690.

65 M. Asolati, *Nummi Aenei Cyrenaici: struttura e cronologia della monetazione bronzea Cirenaica di età greca e romana (325 a.C.-180 d.C.)*, Monografie di archeologia libica 32 (Rome 2011) 35, 88-90 et 135-137, n° 104 et 106-107 (Ptolémée IX) et 113 (Ptolémée Apion).

l'archéologie⁶⁶. Introduit sous Ptolémée IX, qui garde le contrôle de la région de 115 à 104/1⁶⁷, le *basileion*, ceint par la titulature royale, y est vraisemblablement le symbole de la reine-mère, Cléopâtre III Évergète, sous la tutelle de laquelle il exerce le pouvoir. Le type est repris ensuite par Ptolémée Apion, avant sa mort en 96.

Dans le monde séleucide, c'est le disque à cornes simple qu'il faut reconnaître au revers des frappes en bronze d'Antiochos IV Épiphane, tant à Antioche⁶⁸ coiffant le buste d'Isis qu'à Byblos⁶⁹ sur la tête d'Isis à la voile et celle de la vache Hathor⁷⁰. Il en va de même sur les émissions giblites en argent du règne d'Antiochos VI Dionysos et de Tryphon où l'emblème hathorique sert de marque de contrôle⁷¹. En revanche, l'une des séries de bronzes royaux frappés à Ptolémaïs pour célébrer le mariage contracté en 150 entre Alexandre I^{er} Balas et Cléopâtre Théa, en présence de son père Ptolémée VI, figure un *basileion* au revers et le couple royal en bustes accolés au droit, la reine au premier plan⁷². Notre couronne emplumée se retrouve au revers d'autres bronzes royaux

-
- 66 Notamment au sanctuaire de Déméter de Cyrène (Th.V. Buttrey, *The Coins, The Extramural Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene, Libya: Final Reports VI.I* [Philadelphie 1997] 22-23, 25-26 et 46-47, pl. 8-9, n° 378-410, 429-442, 610-675).
- 67 Comme l'affirme R.S. Bagnall, *The Administration of the Ptolemaic Possessions Outside Egypt*, Columbia Studies in the Classical Tradition 4 (Leyde 1976) 27.
- 68 Au sein d'une série d'émissions « égyptisantes » en relation avec les expéditions du Séleucide en Égypte lors de la Sixième guerre de Syrie, entre 170 et 168 (*SNRIS* 155, Antiochia ad Orontem 2, évoquant un *basileion* ; A. Houghton, C. Lorber, O. Hoover, *Seleucid Coins. A Comprehensive Catalogue. Part II. Seleucus IV through Antiochus XIII* [New York 2008] 44 et 68-69, pl. 63, n° 1414).
- 69 *SNRIS* 157, Byblus 1 et 4 évoquant un *basileion* ; *Seleucid Coins* II 80-81, pl. 64-65, n° 1442 et 1447. Le type d'Isis à la voile est repris sous Antiochos VI (ibid., 330, pl. 82, n° 2021) plutôt que sous Antiochos VII (*SNRIS* 157, Byblus 6).
- 70 Ce n'est pas davantage un *basileion* que tient une déesse trônant au revers d'un bronze d'Antiochos IV attribué à Ptolémaïs par A. Houghton, *Coins of the Seleucid Empire from the Collection of Arthur Houghton* (New York 1983) 88, n° 873, suivi par la *SNRIS*, Ptolémaïs 1, mais vraisemblablement frappé en Samarie (*Seleucid Coins* II 97, pl. 67, n° 1492). Sur cette déesse qui n'a rien d'une Isis, cf. P. Iossif, C. Lorber, Laodikai and the Goddess Nikephoros, *AC* 76 (2007) 63-88.
- 71 *SNRIS* 157, Byblus 5 (l'an 2 et 4 de Tryphon, soit 141/0 et 139/8) où il est question d'un *basileion* ; *Seleucid Coins* II 330, pl. 30, n° 2020 (l'an 171 de l'ère séleucide, soit 142/1) et 345, pl. 31, n° 2042-2043 (l'an 2 et 4 de Tryphon, soit 141/0 et 139/8).
- 72 A. Houghton, The Double Portrait Coins of Alexander I Balas and Cleopatra Thea, *SNR* 67 (1988) 90-91, n° 27, pl. 10, fig. 8 ; *Seleucid Coins* II 242 et 245, pl. 77, n° 1846.



FIGURE 9.13 Monnaie d'Antioche, AE, l'an 179 de l'ère séleucide (134/3 av. J.-C.) : Éros et le basileion. D'après *Classical Numismatic Group, Electronic Auction 236* (2010) n° 315.

(fig. 9.13) émis à Antioche chaque année entre 139/8 et 130/29⁷³ avec un buste ailé d'Éros au droit⁷⁴. Sans nul doute, le type commémore à nouveau un mariage, celui que la fille de Ptolémée VI avait contracté avec Antiochos VII Évergète après l'avoir aidé à accéder au trône⁷⁵. Le *basileion* est donc une évocation visuelle de la reine, en toute conformité avec la tradition lagide. C'est à ce titre qu'il apparaît aussi au revers d'émissions en bronze et en argent de Ptolémaïs (fig. 9.14) entre les titulatures de Cléopâtre et de son fils Antiochos VIII, dont elle fut la corégente entre 125 et 121, ainsi que le montrent leurs bustes accolés au droit, celui de la reine ayant la primauté sur celui du roi⁷⁶. Le même revers se retrouve sur une autre série de bronzes royaux frappés à la même époque à Ptolémaïs avec cette fois au droit le portrait radié d'Antiochos VIII⁷⁷. Antioche fait ensuite usage du *basileion* sur une émission en bronze du règne d'Antiochos X Eusèbe (c. 94-93/2), qui avait également épousé une princesse lagide énergique, Cléopâtre Séléné⁷⁸. Enfin, quelques frappes y recourent

73 Contrairement à ce que prétend *Seleucid Coins* II 363, le type est bien attesté en l'an 178 de l'ère séleucide, soit en 135/4 (*SNRIS* Antiochia ad Orontem 3e).

74 *SNRIS* 155-156, Antiochia ad Orontem 3 ; *Seleucid Coins* II 366-368, pl. 83, n° 2066-2067. Ces bronzes d'Antioche ont fait l'objet d'imitations barbares dans d'autres ateliers (*ibid.*, 369-370, pl. 84, n° 2071-2072).

75 Ainsi que le suggère la *SNRIS* 156 et 235. *Contra* E. Babelon, *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale. Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène* (Paris 1890) CXLII, qui met le *basileion* en rapport avec l'introduction d'Isis à Antioche à la suite du rêve de Séleucos II (Libanios, *Antiochikos* [Oratio XI], 114. Cf. J. Aliquot dans ce même volume).

76 *SNRIS* 156, Ptolemais 2 et 4 ; *Seleucid Coins* II 478-479, pl. 46, n° 2273.

77 *SNRIS* 156, Ptolemais 3 ; *Seleucid Coins* II 480, pl. 88, n° 2274 (l'an 187 à 189 de l'ère séleucide, soit de 126/5 à 124/3).

78 Cette série, actuellement inédite, connue par un exemplaire conservé au British Museum sous le n° d'inv. 1995,0605.124, sera l'objet de l'un de nos prochains articles co-écrit avec



FIGURE 9.14 *Monnaie de Ptolémaïs, AE, 125-121 av. J.-C. : Cléopâtre Théa et son fils Antiochos VIII en bustes accolés et le basileion. D'après Classical Numismatic Group, Auction 90 (2012) n° 689.*

encore au I^{er} s. av. J.-C., en particulier sous l'ère pompéenne, mais ce n'est alors plus qu'un emblème divin, comme à Byblos, où il figure avec la légende ΕΙΣΙC au revers de bronzes⁷⁹ montrant Isis-Astarté au droit⁸⁰.

Dans la sphère d'influence des Ptolémées, Rhodes semble être la première cité à utiliser le *basileion* dans son monnayage (fig. 9.15), dès c. 205-190, et sur la longue durée, puisque les dernières émissions sont consécutives au siège de Mithridate VI Eupatôr en 88⁸¹. Il y fait toujours office de symbole, flanquant la rose rhodienne au revers, à côté du nom de divers monétaires,

P. Iossif. Nos plus vifs remerciements vont d'ailleurs à P. Iossif pour ses précieuses remarques sur le monnayage séleucide.

79 *SNRIS* 157, Byblus 7, où l'on s'interroge sur une datation en 96 av. J.-C. Une date plus récente ne nous semble toutefois pas exclue, notamment en raison de la forme des lettres de la légende. Pour des poids giblites ornés d'un *basileion*, dont la datation mériterait d'être précisée, cf. L. Bricault, Poids de Byblos inscrits au *basileion*, dans : L. Bricault, R. Veymiers (éd.), *Bibliotheca Isiaca* II (Bordeaux 2011) 137-143.

80 Cf., outre l'émission signalée dans la note précédente, *SNRIS* Byblus 8 (en 95/4, comme contremarque), 9 (en 75/4, comme contremarque), 11 (en 55/4, comme type de revers), et Antiochia ad Orontem 4 (en 47/6 et 46/5, comme symbole monétaire).

81 Cf. *SNRIS* 119-121, Rhodus 1 (AR, Athanodôros, c. 205-190), 2-3 (AR, Artemôn, c. 170), 4 (AR, Dexikratès, c. 170), 5c (AR, Damokratès, c. 150-125), 6b (AR, Antaios, c. 125-89), 7 (AR, Aristoboulos, c. 125-89), 8 (AR, Timokratès, c. 125-89), 9a-b (AR, Antipatros / Timasipos, c. 125-89), 10 (AV, Apollônios / Archinos, c. 125-89), 11 (AV, c. 125-89), 12a et c (AR, Melantas / Diognêtos, c. 125-89), 13 (AR, c. 125-89), 14 (AR, Euphanès / Zênôn / Thrasymènès / Maès / Nikèphoros, 89-85), 14A (AR, Maès, 89-84), et 15a-c (AE, 89-85). Sur un possible rapport entre les frappes de la période 89-85 et l'intervention d'Isis, rapportée par Appien (*Histoire romaine*, 12, 27), lors du siège de Mithridate, cf. R.H.J. Ashton, Rhodian Bronze Coinage and the Siege of Mithradates VI, *NC* 161 (2001) 53-66 ; *SNRIS* 121.



FIGURE 9.15 Monnaie de Rhodes, AR, c. 170 av. J.-C. : Hélios et la rose avec basileion. D'après *Numismatica Ars Classica, Auction 59 (2011) n° 1668*.

utilisant par ailleurs d'autres marques⁸². Son sens précis nous échappe⁸³, mais sa présence n'est nullement surprenante en un lieu d'échanges privilégiés avec l'Égypte, où l'Isis hellénisée s'était implantée très tôt⁸⁴, vraisemblablement à la suite du culte royal ptolémaïque⁸⁵. Dans la foulée, peut-être sous l'influence rhodienne⁸⁶, d'autres villes d'Asie Mineure occidentale, ayant appartenu ou non aux Lagides, recourent aussi à son image sur des émissions du II^e ou du I^{er} s., que ce soit comme symbole à Chios, Stratonicee, Tralles, Halicarnasse et Éphèse⁸⁷, ou comme type unique à Halicarnasse et surtout Myndos⁸⁸ (fig.

82 Parfois isiaques (cf. le sistre visible au revers de monnaies frappées aux noms d'Artémôn, Apollônios et Melantas dans la *SNRIS*, Rhodus 5a, 6b, 12b).

83 Ainsi que l'indique la *SNRIS* 120, n. 212.

84 Cf. dernièrement Ch. Fantaoutsaki, Preliminary Report on the Excavation of the Sanctuary of Isis in Ancient Rhodes: Identification, Topography and Finds, dans : Bricault, Veymiers, *BIS* II 47-63.

85 Ibid., 62.

86 Sur cet effet « domino », cf. *SNRIS* 119 ; L. Bricault, Fonder un lieu de culte, dans : C. Bonnet, S. Ribichini, D. Steuernagel (éd.), *Religioni in contatto nel Mediterraneo antico. Modalità di diffusione e processi di interferenza. Atti del 3° colloquio su « Le religioni orientali nel mondo greco e romano »*, Loveno di Menaggio (Como), 26-28 maggio 2006 (Pise – Rome 2008) 61-62.

87 *SNRIS* Chios 1 (AE, Mênophilos, 190-184), Stratonicea 1-3 (AR, Stratôn / Pytheas / Hieroklès, 150-101), Tralles 1-2 (AE, c. 134-128) et 3 (AE, II^e-I^{er} s.), Halicarnassus 2 (AE, Antige[...] / Melaine[...], 120-90), Ephesus 1a-c (AR, de 92/1 à 48) et 2 (AE, Posidônios, 48-27) ; *SNRIS Suppl. I*, dans : L. Bricault, R. Veymiers (éd.), *Bibliotheca Isiaca* III (Bordeaux à paraître) Halicarnassus 2c (AE, Alikarermôn, 120-90) et Caunus 4 (AR, Ptole[maios], c. 166-150).

88 *SNRIS* Halicarnassus 1 (AE, II^e-I^{er} s.) et Myndus 1-27 (AR, Aigyptos / Apollônios / Athênodôros / Damogenès / Demopeithes / Dêmétrios / Dêmophôn / Diodôros / Epigonos / Hermolykos / Hestiaios / Etearchos / Herodôros / Hieroklès / Theainetos /



FIGURE 9.16 *Monnaie de Myndos, AR, première moitié du II^e s. av. J.-C. : Sarapis avec atef et le basileion. D'après Gorny & Mosch, Auction 164 (2008) n° 222.*



FIGURE 9.17 *Monnaie de Phaselis, AR, c. 100-88 av. J.-C. : Apollon et la lyre avec torche et basileion. D'après Dr. Busso Peus Nachfolger, Auction 403 (2011) n° 121.*

9.16). Les nombreux *isiaca* trouvés dans cette région tendent à en faire le signe, ou du moins le reflet, de l'intégration de ces cultes dans les tissus religieux locaux⁸⁹. C'est très certainement le cas à Myndos où le *basileion* au revers et le buste de Sarapis au droit ont été choisis dans la première moitié du II^e s. av. J.-C. pour habiller la seule série de drachmes en argent connue pour la cité⁹⁰. Peut-on interpréter de même les *basileia* qui marquent ponctuellement des monnaies frappées aux II^e et I^{er} s. par dix cités de la ligue lycienne⁹¹ (fig. 9.17),

Theodotos / Theodôros / Kallistratos / Menedêmos / Menestratos / Mênodôros / M[...]s / Stratôn / Sôstratos / Tauriôn / Pheraios / Philippos, II^e ou I^{er} s.).

89 Bricault, *Atlas* 54-63.

90 *SNRIS* 115, n. 191, évoquant quatre principaux trésors, dont celui publié par B. Zabel, A.R. Meadows, The « Myndos » 1996 Hoard, dans : *Coin Hoards IX* (Londres 2003) 244-252, pl. 42-44.

91 Cf. *SNRIS* 140-141 Aperlae 1, Cadyanda/Candyba 1, Cragus 1, Cyanaeae 1, Myra 3 et 3a, Trebendae 1 (AR, de 167 à la fin du II^e s.), Phellus 1 (AR, fin du II^e s.), Olympus 1 et Imitation (AR, c. 100-88), Phaselis 1a-b (AR, c. 100-88), 1c et 2 (AR, 84-77 ?), Masicytus 1 (AE, 27-23) et 2 (AR, c. 28/7-19/8), Myra 1 (AR, c. 28/7-19/8) et 2 (AE, 27-23).



FIGURE 9.18 *Monnaie d'Athènes, AR, 93/2 av. J.-C. : Athéna et la chouette sur l'amphore avec basileion. D'après Heritage World Coin Auctions, Long Beach Signature Sale 3005 (2009) n° 20026.*

montrant pour la plupart⁹² une tête d'Apollon au droit et une lyre au revers ? Même si les témoignages y sont plus rares, les cultes isiaques étaient suffisamment implantés dans cet ancien territoire lagide pour que les monétaires décident d'user de cette couronne sur l'une ou l'autre émission⁹³. Ceux-ci ont pu être des fidèles isiaques, à l'instar du magistrat athénien Dèmeas qui utilise en 93/2 le *basileion* (fig. 9.18), puis en 70/69 l'effigie d'Isis comme marque monétaire au revers de « chouettes » en argent⁹⁴. Le « politique » n'est toutefois jamais loin du « religieux », comme le révèle un tétradrachme⁹⁵ athénien aux noms de Mithridate et d'Aristiôn, daté donc de l'an 87/6, où les symboles pontiques de l'étoile et des croissants ont été contremarqués par la coiffe d'Isis après la victoire de Sylla. Dans un tel contexte, le choix du *basileion* n'est probablement pas innocent⁹⁶. Bien connu dans la cité, où les cultes isiaques étaient solidement implantés⁹⁷, l'emblème a pu paraître tout indiqué pour représenter Athènes libérée du joug mithridatique.

92 Sauf celles de Masicytos et de Myra qui figurent Artémis au droit et un cerf ou un carquois au revers.

93 Ainsi que l'écrit Bricault, *Atlas* 64. L'emploi du *basileion* pour marquer un dichalque argien du début du I^{er} s. av. J.-C. n'est pas non plus pour surprendre, étant donné la présence dans la cité de témoignages isiaques remontant au III^e s. (*SNRIS* 91, Argos 1 ; R. Veymiers, Les cultes isiaques à Argos. Du mythe à l'archéologie, dans : Bricault, Veymiers, *BIS* II 111-129, en particulier 115-116, fig. 5).

94 *SNRIS* 87-88, Athenae 1a-k (Dèmeas et Hermoklès, 93/2) et 4 (Dèmeas et Kallikratidès, 70/69). Sur ce magistrat et son rapport à Isis, cf. aussi M. Thompson, *The New Style Silver Coinage of Athens* (New York 1961) 558, dont la chronologie est trop haute.

95 *SNRIS* 88-89, Athenae 2, à propos de cette monnaie révélée par Fr. de Callataj, *L'histoire des guerres mithridatiques vue par les monnaies* (Louvain-la-Neuve 1997) 304, pl. 52.F.

96 Ce qui n'est pas sans rappeler le cas amphipolitain (cf. *infra*, p. 223-224).

97 Bricault, *Atlas* 2-5.

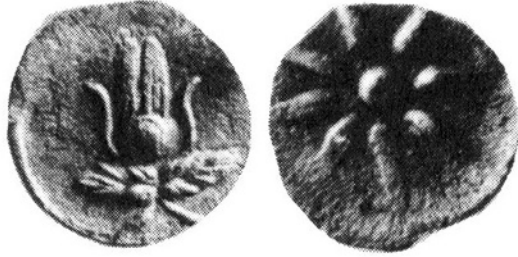


FIGURE 9.19 *Monnaie de Colchide, AE, II^e/I^e s. av. J.-C. : le basileion et l'étoile pontique. D'après Lordkipanidze, Dundua, Hellenistic Coins pl. 1, fig. 15.*

Le *basileion* fait aussi des apparitions très ponctuelles comme symbole monétaire dans des cités qui ne semblent pas avoir établi de liens directs avec Alexandrie, mais où ont pu s'implanter les cultes isiaques à l'époque hellénistique, tels Hypata en Thessalie, Abydos et Ténédos en Troade, Adramyttion en Mysie⁹⁸. Une série en bronze des plus singulières (fig. 9.19), frappée en Colchide après son annexion par Mithridate VI entre 105 et 90, peut-être sous la gouvernance de son fils Mithridate Philopatôr, porte, au droit, notre couronne et, au revers, l'étoile pontique⁹⁹. Sans doute ne s'agit-il là que d'un phénomène d'imitation monétaire, consistant à adopter un type iconographique utilisé dans le monnayage des cités du bassin égéen¹⁰⁰, avec lesquelles la Colchide entretenait d'importants échanges commerciaux¹⁰¹. Enfin, durant la première moitié

98 *SNRIS* 88, n. 33, Hypata 1 (AR, Nikarchos, 168-146), Abydos 1 (AR, Apollônios, c. 175), Tenedos 1 (AR, début du I^{er} s.), Adramytteum 1 (AR, 133-50) et 2-3 (AR, II^e s.).

99 *SNRIS* 220-221, Colchis 1. Il est possible que cette émission ait été frappée à Vani (G.A. Lordkipanidze, G.F. Dundua, *Hellenistic Coins from the Site of Vani, in Colchis (Western Georgia)*, *NC* 19 [1979] 3-4, pl. 1, fig. 8-16). Un trésor de 122 exemplaires y a en effet été mis au jour dans les ruines d'un temple du I^{er} s. av. J.-C. (G.A. Lordkipanidze, G.F. Dundua, *Monetnye nachodki iz Vani, dans : Vani III. Archeologičeskie raskopki / Vani. Archaeological Excavations III* [Tbilissi 1977] 199, pl. 115-121, n° 92-213).

100 C'est peut-être le cas des drachmes de Myndos (cf. *supra*, n. 88 et 90), des monnaies d'argent frappées en grande quantité et destinées à circuler, dont la forme du *basileion*, avec épis et *uraeus*, n'est pas sans évoquer celle gravée sur ces bronzes à l'est de la Mer Noire.

101 Sur le contexte numismatique de la Colchide, cf. G.R. Tsetskhladze, *On the Numismatics of Colchis: the Classical Archaeologist's Perspective*, *DHA* 19/1 (1993) 233-256, qui n'évoque toutefois pas ces monnaies. Notons la présence d'un tétradrachme athénien au *basileion*, daté de 93/2, parmi le résidu de grande circulation internationale découvert à Vani (Lordkipanidze, Dundua, *Monetnye nachodki* 197, pl. 114, n° 35).



FIGURE 9.20 Monnaie de Rome, AR, 67 av. J.-C. : Apollon avec basileion et cavalier galopant. D'après Classical Numismatic Group, Electronic Auction 219 (2009) n° 404.

du I^{er} s. av. J.-C., plusieurs monétaires romains ont marqué certaines émissions en argent de symboles nilotiques, le crocodile par exemple, mais aussi isiaques, comme le *basileion* (fig. 9.20)¹⁰². Le choix de tels motifs à une époque où le Sénat n'était guère favorable à Isis et les siens n'est pas sans surprendre¹⁰³. Maintes hypothèses ont ainsi été avancées pour le justifier, certains y cherchant une volonté politique, d'autres une propagande religieuse¹⁰⁴. En réalité, ces monétaires ont recouru à un foisonnement de symboles et les motifs à coloration égyptienne ne correspondent qu'à un infime pourcentage¹⁰⁵. Leur présence nous semble donc surtout refléter l'égyptomanie ambiante qui régnait dans l'environnement quotidien des Romains¹⁰⁶.

102 Pour les séries avec *basileion*, cf. *SNRIS* Roma 1b (Lucius Calpurnius Piso Frugi, 90), 2a (Caius Vibius Pansa, 90/89), 3a (Lucius Iulius Bursio, 85), 8 (Caius Calpurnius Piso Frugi, 67), 9a et c-d (Lucius Roscius Fabatus, 64).

103 Sur les cultes isiaques dans la Rome républicaine, cf. dernièrement M. Malaise, Octavien et les cultes isiaques à Rome en 28, dans : Bricault, Veymiers, *BIS* II 185-199.

104 Cf. dernièrement M. Malaise, *Pour une terminologie et une analyse des cultes isiaques*, Mémoires de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique. Collection in-8°, 3^e série, t. 35 (Bruxelles 2005) 218-220, et la *SNRIS* 185-188, récapitulant les interprétations antérieures.

105 *SNRIS* 186.

106 Malaise, *Terminologie* 220. Ainsi que l'écrit S.A. Takács, *Isis and Sarapis in the Roman World*, RGRW 124 (Leyde – New York – Cologne 1995) 38 et 40, c'est une expression de « *Zeitgeist* ».

Cléopâtre VII, la *Nea Isis*, et son *basileion*

Au crépuscule de l'Égypte grecque, la grande Cléopâtre accède au trône en mars 51 et s'approprie à ce titre l'emblème hathorique emplumé, comme l'illustrent les reliefs du *mammisi* d'Hermonthis, du temple de Geb à Coptos (fig. 9.21) et de celui d'Hathor à Dendera¹⁰⁷. Elle s'assimile par ailleurs à Isis¹⁰⁸, probablement après la naissance en 47 de Ptolémée XV César, incarnant le nouvel Horus. Le *basileion* se généralise comme symbole dynastique sur les tétradrachmes en argent avec Ptolémée I^{er} et l'aigle qui sont frappés à Alexandrie lors des dernières années de Ptolémée XII Aulète (fig. 9.22), et presque tout au long de son propre règne¹⁰⁹. On le retrouve à gauche de deux aigles accolés au revers de séries de petits bronzes (fig. 9.23) montrant la tête de Zeus-Ammon au droit qui ont été émis à Néa Paphos après 47¹¹⁰. Les deux rapaces y sont le signe d'une corégence, d'abord celle de Cléopâtre VII et de son frère Ptolémée

- 107 Cf. Quaegebeur, *Reines ptolémaïques* 255 ; J. Quaegebeur, Cléopâtre VII et le temple de Dendara, *GM* 120 (1991) 49-72, fig. 1-2 et 4-5 ; Cl. Traunecker, *Coptos. Hommes et dieux sur le parvis de Geb*, *OLA* 43 (Louvain 1992) 285-293 (en particulier 289), n° 64, pl. XIVb. Pour une ancienne photographie du *mammisi* d'Hermonthis aujourd'hui disparu, cf. notamment G. Weill Goudchaux, Cleopatra's Subtle Religious Strategy, dans : S. Walker, P. Higgs (éd.), *Cleopatra of Egypt: From History to Myth* (Princeton 2001) 136, fig. 3.1.
- 108 Sur cette identification, cf. entre autres Fr. Dunand, *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée. I. Le culte d'Isis et les Ptolémées*, *ÉPRO* 26/1 (Leyde 1973) 42-45 ; Fr. Le Corsu, Cléopâtre-Isis, *BSFE* 82 (1978) 22-32 ; Fr.E. Brenk, Antony-Osiris, Cleopatra-Isis, dans : P.A. Stadter (éd.), *Plutarch and the Historical Tradition* (Londres – New York 1992) 159-182 ; A. Etman, Cleopatra VII as Nea Isis. A Mediterranean Identity, dans : N. Bonacasa, A.M. Donadoni Roveri (éd.), *Faraoni come dei. Tolomei come Faraoni. Atti del V Congresso Internazionale Italo-Egiziano, Torino, 8-12 dicembre 2001* (Turin – Palerme 2003) 75-78.
- 109 Cf. *SNRIS* 85, Alexandria 4 (l'an 27 à 30 de Ptolémée XII, soit de 55/4 à 52/1), 5 (l'an 2-3, 9-15 et 20 de Cléopâtre VII, soit de 51/0 à 50/49, de 44/3 à 38/7 et en 32/1) et 6 (l'an 1 et 3 de Ptolémée XV, soit en 37/6 et 35/4), qu'il faut compléter par les séries signalées dans I.N. Svoronos, *Tà νομίσματα τοῦ κράτους τῶν Πτολεμαίων* (Athènes 1904) n° 1815, 1819, 1821-1822, 1830-1833, 1835 (l'an 1, 4, 7-8, 16-19 et 22 de Cléopâtre VII, soit en 52/1, 49/8, 46/5, 45/4, 37/6-33/2 et 31/0) et 1820 (l'an 4 de Ptolémée XV, soit en 34/3), dont la datation exacte a été établie par O. Mørkholm, *Ptolemaic Coins and Chronology: The Dated Silver Coinage of Alexandria*, *ANSMusN* 20 (1975) 7-24.
- 110 Une attribution établie avec pertinence par I. Nicolaou, *Paphos II. The Coins from the House of Dionysos* (Nicosie 1990) 54-58 et 114-115, n° 425-461 (47-44 av. J.-C. ?) et 463-468 (44-30 av. J.-C.), pl. XV. *Contra* la *SNRIS* 86, Alexandria ? 3 et Cyprus ? 2a-b, qui évoque une provenance chypriote ou alexandrine et les date de la fin du II^e ou du début du I^{er} s.

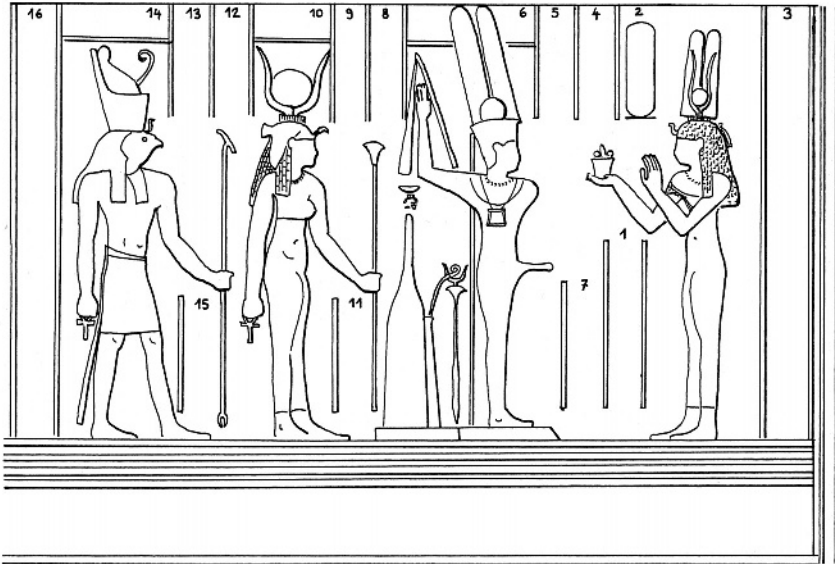


FIGURE 9.21 *Relief de la chapelle de Cléopâtre VII au temple de Geb à Coptos montrant la reine avec la coiffure hathorique emplumée devant Min, Isis et Horus. D'après Traunecker, Coptos 285, n° 64.*



FIGURE 9.22 *Monnaie d'Alexandrie, AR, l'an 27 de Ptolémée XII Aulète (55/4 av. J.-C.) : Ptolémée I^{er} et l'aigle au foudre avec basileion. D'après Freeman & Sear, Mail Bid Sale 15 (2008) n° 230.*

XIV, ensuite celle de Cléopâtre VII et de son fils¹¹¹. Plusieurs exemplaires¹¹² ont d'ailleurs été découverts sur l'île de Yéronisos, au nord-ouest de Paphos, dans

¹¹¹ Nicolaou, *Paphos II* 115.

¹¹² A. Destrooper-Georgiades, *Excavation Coins. Coins from the New York University Excavations on Geronisos (Cyprus), 1990-1997, NC (2004) 329-331, n° 4-11.*



FIGURE 9.23 *Monnaie de Néa Paphos, AE, 47-44 av. J.-C. (?) : Zeus-Ammon et deux aigles avec basileion. D'après Gemini, LLC, Auction V (2009) n° 752.*



FIGURE 9.24 *Amulette en calcaire avec basileion provenant du sanctuaire d'Apollon de Yéronisos. Paphos District Museum, Paphos, inv. A.93.06. D'après Connelly, Twilight of the Ptolemies 203, fig. 19.23.*

l'enceinte d'un sanctuaire d'Apollon vraisemblablement fondé pour célébrer la naissance de Césarion-Horus, d'où la présence de petites amulettes en pierre semblables à celles portées par les « temple boys » chypriotes, mais décorées entre autres de motifs lagides, comme l'aigle ou le *basileion* (fig. 9.24)¹¹³.

¹¹³ J.Br. Connelly, 19. Twilight of the Ptolemies: Egyptian Presence on Late Hellenistic Yeronisos, dans : D. Michaelides, V. Kassianidou, R. Merrillees (éd.), *Egypt and Cyprus*

L'identification de la reine avec Isis atteint son acmé après la fameuse entrevue avec Antoine à Tarse en 41. Plutarque décrit la scène comme l'union d'Aphrodite et de Dionysos, mais les Égyptiens ont dû la percevoir comme celle d'Isis et d'Osiris¹¹⁴. Après la célébration du triomphe d'Antoine sur l'Arménie¹¹⁵ à Alexandrie en 34, Cléopâtre, d'après Plutarque¹¹⁶, porte le titre de « Néa Isis », n'apparaissant désormais en public qu'avec la *stola* sacrée de la déesse. Et Dion Cassius précise que le couple se faisait alors représenter en peinture et en sculpture sous les traits d'Osiris-Dionysos et de Séléné-Isis¹¹⁷, comme ce fut peut-être le cas sur l'Acropole d'Athènes¹¹⁸.

Cette prétention divine, Octavien va évidemment l'exploiter, ainsi que le révèle le discours¹¹⁹ qu'il prononce devant ses troupes en préparation de la bataille d'Actium. L'Égyptienne et son Sérapion, pour reprendre les termes que leur prêtre Dion Cassius¹²⁰, constituent une dangereuse alternative au pouvoir central romain. Les villes provinciales en ont pleinement conscience. En Grèce, où Antoine avait mis en place un solide réseau d'influences¹²¹, certaines cités affichent leur loyauté à Alexandrie dans leur monnayage en recourant à des symboles divins qui renvoient directement aux détenteurs du pouvoir¹²². Aigion fait référence à Antoine et Cléopâtre en frappant une série de bronzes portant la tête de Dionysos au droit, l'aigle lagide au revers¹²³. Ces motifs se retrouvent à la même époque au revers d'émissions athéniennes en bronze

in Antiquity: Proceedings of the International Conference, Nicosia 3-6 april 2003 (Oxford – Oakville 2009) 194-209 (fig. 19.23 pour le *basileion*) ; id., *Hybridity and Identity on Late Ptolemaic Yeronisos, Cahiers du Centre d'Études Chypriotes* 39 (2009) 69-88 (fig. 10 pour le *basileion*).

114 Plutarque, *Antonius*, 26, 5. Cf. Le Corsu, *Cléopâtre-Isis* 22-32.

115 Où l'on retrouve d'ailleurs l'image du *basileion* dans un lot de sceaux mis au jour à Artachate qui reflètent la propagande de l'époque (Z. Khachatrian, *The archives of sealings found at Artashat (Artaxata)*, dans : M.-Fr. Boussac, A. Invernizzi [éd.], *Archives et sceaux du monde hellénistique (Torino, Villa Gualino, 13-16 Gennaio 1993)*, BCH. Suppl. 29 [Paris 1996] pl. 76, fig. 37).

116 Plutarque, *Antonius*, 54, 9.

117 Dion Cassius, *Historiae Romanae* L, 5, 3.

118 Ibid., L, 15, 2.

119 Ibid., L, 25, 3-4, où il compare ses rivaux à Isis-Séléné et Osiris-Dionysos.

120 Ibid., L, 26, 2, et 27, 1.

121 Sur le « philhellénisme » d'Antoine, voir surtout ce qu'en dit Plutarque, *Antonius*, 23, 2-4.

122 Ainsi que le démontre E. Haug, *Local Politics in the Late Republic: Antony and Cleopatra at Patras*, *AJN* 20 (2008) 405-420.

123 Sur cette émission signée par les magistrats Theoxios et Klètaios, cf. J.H. Kroll, *The Greek Coins, The Athenian Agora* 26 (Princeton 1993) 233, n° 732 ; id., *Hemiobols to Assaria: the Bronze Coinage of Roman Aigion*, *NC* 156 (1996) 50-52 et 64, n° 3.



FIGURE 9.25 Monnaie de Patras, AE, 32/1 av. J.-C. : Cléopâtre VII et le basileion. D'après *Heritage World Coin Auctions, Long Beach Signature Sale 3015 (2011) n° 23278*.

montrant au droit le faciès de Zeus¹²⁴. Patras se montre plus audacieuse encore en se référant à la seule Cléopâtre et à sa divinité proclamée. À l'occasion du séjour d'Antoine dans cette ville portuaire durant l'hiver 32/1¹²⁵, un certain Agias, fils de Lysôn, qui appartient à une famille ayant peut-être été sous le patronage de Cicéron¹²⁶, fait frapper une émission en bronze (fig. 9.25), destinée aux marchés locaux, présentant au droit le buste de la reine avec la titulature ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ, et au revers son *basileion* avec l'ethnique Πατρέων¹²⁷. Cette couronne, la reine semble l'avoir arborée jusqu'en ce jour d'août 30, où, d'après Plutarque et Dion Cassius, elle met fin à ses jours, parée de tous ses insignes royaux¹²⁸.

Le *basileion*, une allusion à la victoire d'Actium ?

Victorieux à Actium, Octavien soumet l'Égypte et rentre à Rome célébrer son triomphe en août 29. Le conflit qui l'avait opposé à son rival, Antoine, est redessiné par sa propagande en un *bellum externum*, chanté par Virgile¹²⁹, puis Properce¹³⁰, comme celui des dieux de Rome contre ceux de l'Égypte, regroupés

124 Kroll, *Greek Coins* 104-105, n° 144-145, pl. 13.

125 Dion Cassius, *Historiae Romanae* L, 9, 3. Cf. M. Amandry, Monnayages émis en Achaïe sous l'autorité d'Antoine (40-31), *INJ* 6/7 (1982-1983) 4.

126 Haug, *Local Politics* 408-410.

127 *RPC* I 258-259, n° 1245 ; Haug, *Local Politics* 407, fig. 1, et 408 ; *SNRIS* 91-92 et 235, Patrae 1.

128 Plutarque, *Antonius*, 85, 6 ; Dion Cassius, *Historiae Romanae* LI, 13, 5.

129 Virgile, *Aeneis*, 8, 696-713.

130 Properce, *Elegiae* III, 11, 39-43.

autour du sistre crépitant de la reine, donc de Cléopâtre-Isis¹³¹. La politique anti-égyptienne que suit alors Octavien le conduit en 28 à reléguer hors du pomérium les cultes rendus à ceux qui avaient mis en péril la *Pax Romana*¹³², mettant ainsi fin à une mesure favorable prise en 43 par les triumvirs¹³³, probablement à l'initiative d'Antoine¹³⁴.

C'est précisément aux années 31-28 qu'il faut rattacher l'émission amphipolitaine montrant l'Artémis Tauropolos au *basileion* (fig. 9.1). Le portrait d'Octavien y est accompagné de la légende Καίσαρ θεοῦ υἱός, équivalent au latin *Caesar Divi F(ilius)*¹³⁵, une titulature qui précède l'octroi du nom Σεβαστός/*Augustus* en janvier 27¹³⁶. De toute évidence, après avoir dépendu d'Antoine pendant plus de dix années, la cité honore par cette frappe le nouveau maître des lieux, au moment où Thessalonique émet des bronzes¹³⁷ montrant Octavien en successeur du θεός Jules César¹³⁸. Une base de statue¹³⁹, trouvée à l'une des portes d'Amphipolis, lui attribue d'ailleurs les titres de κτίστης et σωτήρ, « sauveur » et « fondateur », conformément à une tradition locale, qui avait vénéré de

-
- 131 Sur cette propagande religieuse d'Octavien, cf. I. Becher, *Oktavians Kampf gegen Antonius und seine Stellung zu den ägyptischen Göttern*, *Altertum* 11 (1965) 40-47 ; M. Malaise, *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie*, *ÉPRO* 22 (Leyde 1972) 245-247 et 379-384.
- 132 Dion Cassius, *Historiae Romanae* LIII, 2, 4. Cf. Malaise, *Octavien* 185-199, en réponse à E.M. Orlin, *Octavian and Egyptian Cults: Redrawing the Boundaries of Romanness*, *AJPh* 129/2 (2008) 231-253, qui souligne toutefois à raison qu'un tel éloignement marquait ces cultes comme non romains, tout en leur laissant une sphère de tolérance, dans la perspective d'une incorporation de l'Égypte à l'Empire.
- 133 Dion Cassius, *Historiae Romanae* XLVII, 15, 4 : « de plus, ils décrétèrent des temples à Sarapis et à Isis ».
- 134 Malaise, *Octavien* 195.
- 135 Apparaissant sur des émissions d'*aurei* et de *denarii* entre 34 et 28 (C.H.V. Sutherland, *The Roman Imperial Coinage, I. From 31 BC to AD 692* (Londres 1984²) n° 250-263, et, pour la datation, J.N. Dillon, *Octavian's Finances after Actium, before Egypt: The CAESAR DIVI F / IMP CAESAR Coinage and Antony's Legionary Issue*, *Chiron* 37 [2007] 35-48 [en particulier 36-37]).
- 136 *RPC* I 305.
- 137 I. Touratsoglou, *Die Münzstätte von Thessaloniki in der römischen Kaiserzeit* (Berlin 1988) 24-26 et 140-144, pl. 1-2) ; *RPC* I 298 et 300, n° 1554.
- 138 Sur cette frappe thessalonicienne et le culte du *Divus Julius*, cf. dernièrement E. Voutiras, *Des honneurs divins pour Marc Antoine à Thessalonique ?*, dans : Iossif, Chankowski, Lorber, *More than Men* 464 et 471, fig. 6.
- 139 Cette inscription, toujours inédite, est mentionnée par D. Lazaridis, *Ἀνασκαφές καὶ ἔρευνες Ἀμφιπόλεως, ΡΑΑΗ* (1979) 75 ; id., *Amphipolis* (Athènes 2003²) 38-39.

la sorte d'autres conquérants, le Spartiate Brasidas, puis le roi Philippe II¹⁴⁰. Arboré par le taureau monté par Artémis, le *basileion* n'a-t-il pas été choisi pour servir la destination principale de l'émission, soit se réconcilier avec Octavien en lui rendant hommage ? Son apparition sur des monnaies frappées peu après Actium n'est, selon nous, pas le fruit d'un hasard. Dans un tel contexte, il ne semble pas évoquer la présence isiaque locale, mais répondre à des motivations essentiellement politiques.

S'il a été employé à Patras avant la bataille pour afficher une loyauté à Cléopâtre, donc à Alexandrie, le *basileion* a pu être érigé ici en symbole de l'Égypte conquise depuis peu par Octavien, ce qui n'est pas sans rappeler les deniers¹⁴¹ contemporains en argent montrant un crocodile au revers explicité par la légende *Aegypto Capta*. La raison qui a conduit à poser la couronne sur la tête du taureau apparaît dès lors beaucoup plus claire. En tant que Ταυροπόλος¹⁴², Artémis est celle qui « mène le taureau » et donc qui le domine¹⁴³. Par ce subterfuge iconographique, au demeurant discret, la ville d'Amphipolis a pu commémorer la victoire d'Octavien sans renvoyer directement à Antoine, qui n'y avait sans doute pas perdu toute popularité¹⁴⁴. Même implicite, une telle évocation pourrait surprendre de la part d'une cité appartenant tout de même au camp des vaincus. Patras paraît pourtant avoir fait de même en 31, donc juste après la bataille, en honorant Agrippa par une série d'hémidrachmes en argent portant au droit la tête de Zeus et au revers une *corona navalis* ornée de deux petits rostres¹⁴⁵.

140 M. Mari, *The Ruler Cult in Amphipolis and in the Strymon Valley*, dans : A. Iakovidou (éd.), *Η Θράκη στον Ελληνο-ρωμαϊκό κόσμο. Πρακτικά του 10^{ου} Διεθνούς Συνεδρίου Θρακολογίας, Κομοτηνή-Αλεξανδρούπολη 18-23 Οκτωβρίου 2005* (Athènes 2007) 372-375, commentant Thucydide, *Historiae*, 5, 11, à propos du culte de Brasidas, et Aelius Aristide, *Orat.* XXXVIII (*Symmachikos A*), 480, 17-22, pour celui de Philippe II.

141 *RIC* I² n° 275. Sur cette frappe et sa signification, voir notamment H. Bellen, *Politik – Recht – Gesellschaft. Studien zur alten Geschichte*, Historia. Einzelschriften 115 (Stuttgart 1997) 71-84.

142 Un vocable dérivant de *πέλωμαι*, dans une construction similaire à *αἰπόλος*, « chevrier », ou *βουκόλος*, « bouvier ».

143 Ainsi que l'illustre parfaitement son iconographie (L. Kahil, s.v. Artemis, *LIMC* II [1984] 674-675, n° 700-705, pl. 501-502).

144 Il est permis de supposer qu'Antoine avait fait l'objet d'honneurs divins à Amphipolis, tout comme à Thessalonique, après avoir contribué à leur accorder le statut de *civitas libera* (cf., pour Thessalonique, Voutiras, *Honneurs divins* 457-473, en particulier 460).

145 J.A.W. Warren, *More on the 'New Landscape' in the Late Hellenistic Coinage of the Peloponnese*, dans : M. Amandry, S. Hurter (éd.), *Travaux de numismatique grecque offerts à Georges Le Rider* (Londres 1999) 380 et 387, n. 55 ; Haug, *Local Politics* 407, fig. 2, et 414-417.



FIGURE 9.26 *Frise peinte avec basileia du cubiculum supérieur de la Maison d'Auguste sur le Palatin (30-25 av. J.-C.). D'après I. Iacopi, La casa di Augusto. Le pitture (Vérone 2008) 40.*

À la suite d'Actium, la propagande d'Octavien-Auguste, soucieuse de ne pas heurter le peuple romain, recourt à une série de symboles abstraits, mais efficaces, pour célébrer cette victoire qui lui a permis d'asseoir son pouvoir¹⁴⁶. À cette fin, elle a très bien pu se réapproprier des motifs de l'Égypte lagide, comme le *basileion*, sans en faire toutefois un usage courant. Une tendance iconographique égyptisante se manifeste ainsi au sein du palais impérial du Palatin, notamment dans la décoration peinte du *cubiculum* supérieur de la Maison d'Auguste, datable des alentours de 30-25, où apparaît notre couronne (fig. 9.26), souvent associée dans des frises à des griffons ou des lotus¹⁴⁷. Aux dires de Magdalene Söldner¹⁴⁸, cette imagerie évoquerait la victoire d'Actium et l'*aurea aetas* qui en découle¹⁴⁹. Il semble en aller de même pour le programme décoratif de la *frons scaenae* du théâtre d'Aphrodisias, en Carie, élaboré entre

146 Sur ces allusions iconographiques à la victoire d'Actium, cf. entre autres P. Zanker, *The Power of Images in the Age of Augustus* (Ann Arbor 1983) 82-85.

147 Cf. G. Carettoni, *Das Haus des Augustus auf dem Palatin* (Mayence 1983) 67-85 ; id., *La decorazione pittorica della Casa di Augusto sul Palatino*, *MDAI(R)* 90 (1983) 373-419.

148 M. Söldner, *Ägyptische Bildmotive im augusteischen Rom. Ein Phänomen im Spannungsfeld von Politik, Religion und Kunst*, dans : H. Felber, S. Pfisterer-Haas (éd.), *Ägypten, Griechen, Römer. Begegnung der Kulturen*, Kanobos 1 (Leipzig 1999) 95-113 ; ead., « ... fruchtbar im Sommer der Nil strömt voll erquickender Flut ... ». *Ägyptenrezeption im augusteischen Rom*, *AW* 31/4 (2000) 383-393.

149 Un avis partagé par M.J. Versluys, *Aegyptiaca Romana. Nilotic Scenes and the Roman View of Egypt*, *RGRW* 114 (Leyde – Boston 2002) 23, n. 67, et 359.



FIGURE 9.27 *Frise en relief avec basileion de la frons scaenae du théâtre d'Aphrodisias (30-27 av. J.-C.) D'après de Chaisemartin, Frons scaenae d'Aphrodisias 84, fig. 5.6.*

30 et 27 par Zoïlos, un affranchi d'Octavien¹⁵⁰. Reflétant l'idéologie consécutive à Actium, la scénographie comporte des frises égyptisantes, accueillant notamment un *basileion* (fig. 9.27)¹⁵¹. Quoi qu'il en soit, de telles allusions n'ont pas dû servir longtemps les intérêts du Principat. De fait, en 20, Auguste profite du retour¹⁵² des enseignes romaines prises par les Parthes à Crassus, Decidius Saxa et Antoine pour faire oublier cette guerre fratricide en réutilisant l'arc commémorant la victoire d'Actium¹⁵³. Dans la foulée, vers 19, Cléopâtre Séléne, la fille d'Antoine et de Cléopâtre VII, élevée à la cour impériale, devient reine de Maurétanie, concrétisant ainsi une décision probablement prise au lendemain d'Actium¹⁵⁴.

Les derniers avatars du *basileion* des reines

À son arrivée à Césarée, la jeune épouse de Juba II lègue son héritage lagide à son nouveau royaume. Le monnayage maurétanien se trouve ainsi imprégné

¹⁵⁰ Qui avait séjourné non loin de là, à Cos, durant les hivers 29 et 28.

¹⁵¹ Cf. dernièrement N. de Chaisemartin, Remarques sur la syntaxe décorative de la *frons scaenae* d'Aphrodisias : le rôle des décors en bande, dans : Fr. D'Andria, I. Romeo (éd.), *Roman Sculpture in Asia Minor: Proceedings of the International Conference to celebrate the 50th anniversary of the Italian excavations at Hierapolis in Phrygia, held on May 24-26, 2007, in Cavallino (Lecce)*, JRA. Suppl. 80 (Portsmouth, R. I. 2011) 77-90, en particulier 84-85, fig. 5.6.

¹⁵² Une victoire diplomatique rapportée par Auguste lui-même dans ses *Res Gestae* 29, 2. Cf. J. Scheid (éd.), *Res Gestae Divi Augusti* (Paris 2007) 22 et 76-78.

¹⁵³ Cf. entre autres J.W. Rich, Augustus's Parthian Honours, the Temple of Mars Ultor and the Arch in the Forum Romanum, *PBSR* 66 (1998) 71-128.

¹⁵⁴ M. Coltelloni-Trannoy, *Le royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée (25 av. J.-C. – 40 ap. J.-C.)*, Études d'Antiquités africaines (Paris 1997) 36.



FIGURE 9.28 Monnaie de Césarée, AR, Cléopâtre Séléne : *Juba II et le basileion au croissant*. D'après A. Tkalec AG, Auction October 2003 (2003) n° 158.

de nombreux motifs égyptiens, dont le plus fréquent est un *basileion*, toujours doté d'épis, auquel s'ajoute souvent un croissant de lune¹⁵⁵. On le rencontre comme type de revers, parfois avec d'autres attributs, sur une série d'émissions, d'abord des *aurei*¹⁵⁶, puis des deniers¹⁵⁷ (fig. 9.28) et des bronzes¹⁵⁸, qui associent généralement la légende latine *Rex Iuba* à la grecque Βασιλίσσα Κλεοπάτρα. En recourant à ce symbole et à cette titulature¹⁵⁹, la souveraine se revendique clairement comme la fille de Cléopâtre VII, régnant en « Née Isis »¹⁶⁰. À l'instar de sa mère, Séléne est assimilée à la déesse, ainsi que le souligne une frappe¹⁶¹ de bronze portant au revers un *basileion* au croissant accompagné du seul *Κελένε*. Une autre série¹⁶² en bronze (fig. 9.29), émise au nom

155 Sur les types égyptiens de ce monnayage, cf. Coltelloni-Trannoy, *Royaume de Maurétanie* 177-186 ; J.-P. Laporte, *Isiaca* d'Algérie (Maurétanie, Numidie et Partie de la Proconsulaire), dans : L. Bricault (éd.), *Isis en Occident. Actes du IIème Colloque international sur les études isiaques, Lyon III 16-17 mai 2002*, RGRW 151 (Leyde – Boston 2004), 258-261 ; *SNRIS* 227-228.

156 *SNRIS* 227, Caesarea 1 (*basileion* coiffant un *uraeus*) et 2 (*basileion* seul).

157 Ibid. 228, Caesarea 3a (*basileion* seul) et b-d (*basileion* accolé à un sistre).

158 Ibid. 228, Caesarea 4 et 7 (*basileion* seul), 5 (*basileion* coiffant la reine trônant), 12, 13 et 14 (*basileion* seul, sans la titulature de la reine).

159 Renvoyant à l'émission patréenne au *basileion* (cf. *supra* 222, n. 127), mais aussi aux tétradrachmes frappés vers 36 à Antioche (*RPC I* 601-602, n° 4094-4096), qui qualifient Cléopâtre VII de θεά Νεωτέρα. Sur ce titre diversement interprété, mais non sans lien avec son assimilation à Isis, cf. dernièrement A. Mastrocinque, Neotera and her iconography, dans : A. Mastrocinque, C.G. Scibona (éd.), *Demeter, Isis, Vesta, and Cybele. Studies in Greek and Roman Religion in Honour of Giulia Sfameni Gasparro*, Potsdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge 36 (Stuttgart 2012) 105-118.

160 C'est ce qu'indique à raison J.-Cl. Grenier, Cléopâtre Séléne reine de Maurétanie ; Souvenirs d'une princesse, dans : Chr. Hamdoune (éd.), *Ubique amici. Mélanges offerts à Jean-Marie Lassère* (Montpellier 2001) 107-108.

161 *SNRIS* 228, Caesarea 7, avec, au droit, un crocodile légendé Ἰόβα βασιλέ(ω)ς.

162 *SNRIS* 228, Caesarea 5.



FIGURE 9.29 *Monnaie de Césarée, AE, Cléopâtre Séléne : Ammon et Cléopâtre (?) assise avec basileion.* © The Trustees of the British Museum. Inv. 1938,0510.205.

des deux souverains, figure au droit le portrait cornu d'Ammon et au revers peut-être la reine elle-même assise, la tête coiffée de l'emblème d'Isis, tenant dans la main gauche un sceptre diagonal et dans la dextre un rameau d'olivier, l'attribut de Pax¹⁶³, plutôt que des épis¹⁶⁴ ou des lotus¹⁶⁵. Même s'ils évoquent indirectement le souvenir d'une ancienne adversaire, ces motifs égyptiens sont loin de constituer un quelconque affront à l'impérialisme romain¹⁶⁶. Le couple royal les mêle à d'autres références culturelles pour exalter l'ère de bonheur qui découle de l'équilibre augustéen¹⁶⁷. Juba II recourt d'ailleurs encore ponctuellement au *basileion* après le décès de Cléopâtre, probablement survenu en 5 apr. J.-C., notamment à côté des ornements triomphaux au revers de deniers¹⁶⁸ célébrant la victoire remportée en 6 apr. J.-C. sur les Gétules¹⁶⁹. C'est à ce monnayage maurétanien qu'il faut rapporter la présence du *basileion* sur deux émissions en bronze (fig. 9.30) de la colonie de Carthagène, en Tarraconaise, honorant Juba II comme duumvir quinquennal en 2 apr. J.-C. et son fils Ptolémée comme duumvir en 12 apr. J.-C.¹⁷⁰

163 E. Simon, s.v. Pax, *LIMC* VII [1994] 204-212 (n° 48-49 : Pax trônant avec sceptre et rameau).

164 *SNRIS* 228.

165 Coltelloni-Trannoy, *Royaume de Maurétanie* 178.

166 Comme tend à le penser Grenier, *Cléopâtre Séléne* 111-112, notamment dans son interprétation de l'image du crocodile.

167 Coltelloni-Trannoy, *Royaume de Maurétanie* 198.

168 *SNRIS* Caesarea 9, de l'an 31 de Juba II.

169 On le voit également entre les cornes d'un bovidé africain (Coltelloni-Trannoy, *Royaume de Maurétanie* 179-181), qu'il faut se garder d'appeler Apis (comme le fait, par exemple, Laporte, *Isiaca d'Algérie* 261), au revers de deux séries de deniers datées de 6 et 17 apr. J.-C. (*SNRIS* 228, Caesarea 8 et 10, de l'an 31 et 42 de Juba II).

170 *SNRIS* 229, Carthago Nova 1 et 2.



FIGURE 9.30 Monnaie de Carthagène, AE, 2 apr. J.-C. : les insignes pontificaux et le basileion. D'après Classical Numismatic Group, Mail Bid Sale 78 (2008) n° 1096.

À cette époque, le *basileion* est encore utilisé comme attribut de la royauté féminine en un lieu plutôt inattendu, la cité nabatéenne de Pétra. En 9 av. J.-C., le roi Arétas IV accède au trône avec l'aide d'Auguste et commence à frapper une série de drachmes en argent portant au droit son portrait en buste et au revers celui de sa première épouse, Huldu¹⁷¹. Une variante, attestée dès l'an 1⁷², fait clairement apparaître le disque à cornes simple ou à plumes (fig. 9.31) sur la tête voilée de la souveraine¹⁷³. Cette coiffe isiaque, Huldu peut également en être pourvue sur une série identique en bronze¹⁷⁴, ainsi que sur d'autres drachmes¹⁷⁵ qui la figurent derrière son époux en bustes accolés.

171 Y. Meshorer, *Nabataean Coins*, Qedem: Monographs of the Institute of Archaeology 3 (Jérusalem 1975) 94-95, n° 48, 49-49A et Sup. 5.

172 Meshorer, *Nabataean Coins* n° 49A (l'an 1, soit 9/8 av. J.-C.), 53 (l'an 3, soit 7/6 av. J.-C.). Pour des exemplaires très clairs, cf. Classical Numismatic Group, Electronic Auction 250 (2011) n° 154 (l'an 1, soit 9/8 av. J.-C.) ; id., Mail Bid Sale 70 (2005) n° 407 (l'an 3, soit 7/6 av. J.-C.) ; id., Mail Bid Sale 75 (2007) n° 543 (l'an 5, soit 5/4 av. J.-C.). On retrouve notre couronne sur les drachmes frappées après l'an 10 (1/2 apr. J.-C.), lorsque la reine ne porte plus la *stephanè*, mais une couronne de laurier (cf. R. Barkay, *New Nabataean Coins*, *INJ* 16 [2007-2008] 96, n° 7, fig. 8 ; O.D. Hoover, R. Barkay, *Important Additions to the Corpus of Nabataean Coins since 1990*, dans : M. Huth, P.G. van Alfen [éd.], *Coinage of the Caravan Kingdoms. Studies in Ancient Arabian Monetization*, Numismatic Studies 25 [New York 2010] 203-204, n° 43, pl. 18).

173 *SNRIS* 166, Petra 1, suivant Kl. Parlasca, *Bemerkungen zum Isiskult in Petra*, dans : U. Hübner, E.A. Knauf, R. Wenning (éd.), *Nach Petra und ins Königreich der Nabatäer. Notizen von Reisegefährten für Manfred Lindner zum 80. Geburtstag*, *Bonner biblische Beiträge* 118 (Bodenheim 1998) 69, qui semble être le premier à y avoir reconnu l'emblème isiaque.

174 Meshorer, *Nabataean Coins* 101, pl. 6, n° 83 (l'an 11, soit 2/3 apr. J.-C.).

175 Hoover, Barkay, *Important Additions* 204, n° 45, en publie un exemplaire daté de l'an 5, erronément attribué à Shaqilat.



FIGURE 9.31 *Monnaie de Pétra, AR, l'an 10 d'Arétas IV (1/2 apr. J.-C.) : Arétas IV et Huldu avec basileion. D'après Hoover, Barkay, Important Additions pl. 18, n° 43.*



FIGURE 9.32 *Monnaie de Pétra, AR, c. 18-40 apr. J.-C. : Arétas IV et Shaqilat Ière avec basileion en bustes accolés et Artéas IV. D'après Classical Numismatic Group, Electronic Auction 235 (2010) n° 278.*

Shaqilat Ière succède à Huldu aux côtés d'Arétas IV vers 18 apr. J.-C.¹⁷⁶, héritant parfois de l'emblème emplumé sur les émissions en argent¹⁷⁷ (fig. 9.32) et en bronze¹⁷⁸ montrant les bustes accolés du nouveau couple royal. En se parant du *basileion*, les reines nabatéennes s'approprièrent un symbole du pouvoir lagide, contribuant ainsi à adapter leur monarchie au modèle hellénistique¹⁷⁹,

176 Son nom apparaît sur des drachmes de l'an 27 (Meshorer, *Nabataean Coins* 103, pl. 6, n° 96).

177 Sur cette série, cf. Meshorer, *Nabataean Coins* 104-105, pl. 7, n° 99-111. Pour des exemplaires où l'on distingue clairement le *basileion*, cf. Classical Numismatic Group, Electronic Auction 187 (2008) n° 52 ; id., Electronic Auction 235 (2010) n° 278.

178 Sur cette série, cf. Meshorer, *Nabataean Coins* 105, pl. 7, n° 112-114 (en particulier le n° 114).

179 Cf., outre sa contribution à ce volume p. 147-162, Chr.G. Schwentzel, Les thèmes du monnayage royal nabatéen et le modèle monarchique hellénistique, *Syria* 82 (2005) 149-166, et id., Fonctions et images de la reine nabatéenne (Ier s. av. J.-C. – Ier s. ap. J.-C.), *Res Antiquae* 5 (2008) 271-279.

en particulier celui de l'Égypte ptolémaïque¹⁸⁰. C'est à ce titre que notre couronne figure comme acrotère au sommet du fronton de la façade rupestre de la *Khazneh*, ce célèbre tombeau royal d'inspiration alexandrine élevé à Pétra sous le règne d'Arétas IV¹⁸¹. Peut-on toutefois attribuer l'emploi du *basileion* à un simple phénomène d'imitation formelle et esthétique¹⁸² ? L'emblème se retrouve en Nabatène dans des contextes moins officiels, au sommet d'une idole¹⁸³ géométrique découverte à Ez-Zantur et sur la tête de figurines¹⁸⁴ féminines en terre cuite provenant pour la plupart du centre urbain de Pétra. On l'aperçoit aussi au droit de petits plombs frappés pour servir de jetons sous Arétas IV¹⁸⁵. Les Nabatéens étaient bien conscients que cet insigne royal était aussi un attribut divin, celui d'une déesse locale, à laquelle il n'est peut-être pas nécessaire d'attribuer un autre nom qu'Isis¹⁸⁶. Dans le sanctuaire du Wadi es-Siyyagh, une niche rupestre abrite une déesse assise et drapée, semblable à

-
- 180 Il n'est pas exclu que le *basileion* ait été emprunté à Cléopâtre VII, tout comme le collier et la boucle d'oreille qui figurent sur certains portraits monétaires d'Huldu (Schwartzel, *Fonctions et images* 273 et n. 8). Sur l'influence égyptienne à Pétra, due à de nombreux contacts politiques et commerciaux, cf. entre autres M.-J. Roche, Le culte d'Isis et l'influence égyptienne à Pétra, *Syria* 64 (1987) 217-222.
- 181 J. McKenzie, *The Architecture of Petra* (réimpr. Oxford 2005) 40, proposant comme *terminus ante quem* le début du I^{er} s. apr. J.-C.
- 182 Comme l'affirme Schwartzel, *Monnayage royal nabatéen* 162-163 ; id., *Fonctions et images* 273-274 ; et, dans ce volume, 155.
- 183 M. Lindner, Eine *al-'Uzza*-Isis-Stele und andere neu aufgefundene Zeugnisse der *al-'Uzza*-Verehrung in Petra (Jordanien), *ZPalV* 104 (1988) 84-91. Par comparaison avec cette idole appartenant à un contexte domestique, F. Zayadine, L'iconographie d'Isis à Pétra, dans : L. Kahil, P. Linant de Bellefonds (éd.), *Religion, mythologie, iconographie*, MEFRA 103 (Rome 1991) 289, suggère qu'un *basileion* devait apparaître à l'origine au sommet d'une autre stèle trouvée dans le temple « des lions ailés ».
- 184 L. El-Khoury, *The Nabataean Terracotta Figurines*, BAR. International Series 1034 (Oxford 2002) 11 et 52-54, n° 33-52, pour vingt « Isis », dont six portent un *basileion*.
- 185 Cf. O.D. Hoover, More New Nabatean Lead Issues of Aretas IV, *INR* 7 (2012) 107-113, pl. 13, fig. 6-7 (« Group N »), en complément de id., A Reassessment of Nabataean Lead Coinage in Light of New Discoveries, *NC* 166 (2006) 105-119. Nous remercions O.D. Hoover de nous avoir fait connaître ces documents avant leur publication.
- 186 Comme le pense à raison P. Alpass, The *basileion* of Isis and the Religious Art of Nabataean Petra, *Syria* 87 (2010) 93-113, pour qui « we should avoid ascribing names or characteristics to figures unless they are explicitly identified » (p. 105), *contra* Schwartzel, *Monnayage royal nabatéen* 162, qui reprend l'assimilation entre Isis et *al-'Uzza* suggérée par M. Lindner et F. Zayadine (cf. *supra*, n. 183), et Hoover, Barkay, *Important Additions* 204, postulant une identification avec Allat.

celle des figurines, mais malheureusement acéphale, que la dédicace¹⁸⁷ faite par des Nabatéens en 26/5 av. J.-C. décrit comme 'sy, « Isis », à côté de deux autres niches accueillant des idoles géométriques¹⁸⁸. C'est vraisemblablement la même figure divine qui trône, sans tête, mais avec le nœud isiaque sur la poitrine, dans une niche du Wadi Abu Olleiq¹⁸⁹. Il n'est pas exclu que certains fidèles aient pu porter un autre regard sur ces images et y reconnaître le cas échéant une déesse d'origine sémitique assimilée à Isis¹⁹⁰. La documentation actuelle ne nous fournit toutefois aucune attestation explicite d'une telle assimilation¹⁹¹, que rien ne nous autorise par conséquent à postuler systématiquement. Comme le prouve la dédicace du Wadi es-Siyyagh¹⁹², Isis n'était pas perçue à Pétra comme une étrangère¹⁹³ et pouvait donc prêter en son nom propre sa couronne, voire l'une ou l'autre de ses prérogatives¹⁹⁴, à Huldu et les reines qui lui succèdent¹⁹⁵.

187 *RICIS* 404/0501. Ainsi que le signale Alpass, Basileion 106, cette dédicace est « the second earliest certain attestation of a deity in Petra ».

188 Sur ce complexe, cf. H. Merklein, R. Wenning, Ein Verehrungsplatz der Isis in Petra neu untersucht, *ZPalV* 114 (1998) 162-178 ; eid., The Veneration Place of Isis at Wadi as-Siyyagh, Petra: New Research, dans : *Jordan by the millenia*, Studies in the History and Archaeology of Jordan 7 (Amman 2001) 421-432.

189 Sur ce complexe, cf. P.J. Parr, A Nabataean Sanctuary near Petra: A Preliminary Notice, *AAJ* 6-7 (1962) 21-23.

190 À l'instar des idoles géométriques qui étaient susceptibles d'évoquer diverses divinités (cf. Alpass, Basileion 102, à propos d'exemplaires identifiés par une inscription comme al-'Uzza ou al-Kutba).

191 Cf., par exemple, ce qu'écrit Alpass, Basileion 102, n. 53, à propos de l'assimilation entre Isis et al-'Uzza, « a divine identity for which there is no evidence ».

192 Notons aussi l'existence de noms théophores nabatéens construits sur 'sy, « Isis » (Roche, *Culte d'Isis* 220, n. 14).

193 Alpass, Basileion 106-107.

194 Les souverains nabatéens ont-ils vraiment résisté à la tentation d'instaurer un véritable culte royal, comme tend à le croire Schwentzel, *Monnayage royal nabatéen* 164 ? La documentation actuelle ne permet pas d'y apporter une réponse définitive, bien qu'elle nous assure de l'existence d'un culte posthume rendu à un Obodas, parfois assimilé à Zeus (A. Negev, Obodas the God, *IEJ* 36 [1986] 56-60).

195 D'après Schwentzel, *Monnayage royal nabatéen* 162, la coiffe isiaque serait encore portée par Gamilat et Hagiru, les épouses successives de Rabbel II (70-106), sur certains exemplaires des séries en bronze publiées par Meshorer, *Nabataean Coins* 110-111, pl. 8, n° 163-164.

L'emblème isiaque, du *basileion* au sistre

Outre ces cas très particuliers, le *basileion* semble avoir perdu toute empreinte royale à l'époque impériale. Il est la couronne par excellence d'Isis¹⁹⁶ (fig. 9.33) et accompagne, sous une forme parfois très stylisée¹⁹⁷, la plupart de ses représentations dans l'ensemble du monde gréco-romain, bien que la déesse continue à porter aussi le simple emblème hathorique, dépourvu de plumes. Sa seule image suffit encore à évoquer Isis, mais se fait beaucoup plus rare.

Au tournant de notre ère, l'atelier d'Alexandrie l'utilise, parallèlement à d'autres motifs égyptiens, comme type de revers sur une petite émission en bronze (fig. 9.34) portant la tête laurée d'Auguste au droit, sans doute pour évoquer le rôle d'Isis dans l'approvisionnement de Rome en céréales¹⁹⁸. On la retrouve au revers de dichalques alexandrins frappés sous Domitien, Trajan, Hadrien, Antonin et Marc Aurèle¹⁹⁹, dans le cadre d'une série d'émissions consacrées à divers symboles divins. Hors d'Égypte, la ville phrygienne de Laodicée du Lycos émet dès le règne de Tibère des bronzes affichant au revers un *basileion*, parfois posé sur un autel (fig. 9.35), afin d'y signaler la présence des cultes isiaques²⁰⁰. Dans la cité thrace de Périnthe, où nos dieux sont attestés depuis la haute époque hellénistique²⁰¹, quelques émissions successives en bronze (fig. 9.36) rappellent la frappe patréenne au nom de Cléopâtre VII en associant un revers marqué d'un grand *basileion* dans une couronne de

-
- 196 Bien qu'il coiffe parfois aussi d'autres divinités (M. Malaise, R. Veymiers, À propos d'un dieu panthée en bronze arborant le *basileion* d'Isis, dans : Bricault, Veymiers, *BIS* II 201-210).
- 197 Cf., par exemple, l'aspect « fantaisiste » qu'il prend sur une série de figurines en argent du *limes* danubien (L. Bricault, R. Veymiers, *Figurines en argent du limes danubien à l'effigie d'Isis et d'Harpocrate*, dans : H. Györy [éd.], *Aegyptus et Pannonia III. Acta Symposii anno 2004* [Budapest 2006] 309-320, pl. 87-90).
- 198 *RPC* I 694, n° 5023 ; *SNRIS* Alexandria 8. Cette série s'inscrit dans le quatrième groupe défini par L. Bricault, *Le monnayage d'Auguste à Alexandrie*, dans : O. Devillers, K. Sion-Jenkis (éd.), *César sous Auguste*, Scripta Antiqua 48 (Bordeaux 2012) 119-123, fig. 34.
- 199 *SNRIS* Alexandria 56 (l'an 10 à 12 de Domitien, soit de 90/1 à 92/3), 152 (l'an 7, 11, 13 et 16-18 de Trajan, soit en 103/4, 107/8, 109/10 et 112/3-114/5), 232 (l'an 2, 9-12, 14 et 16 d'Hadrien, soit en 117/8, 124/5-127/8, 129/30 et 131/2), 312 (l'an 1-2, 8 et 24 d'Antonin, soit en 138-138/9, 144/5 et 160/1) et 400 (161-180, sous Marc Aurèle).
- 200 *RPC* I 478, n° 2903, 2905 et 2909 (c. 14-37) ; A. Burnett, M. Amandry, I. Carradice, *Roman Provincial Coinage, II. From Vespasian to Domitian (AD 69-96)* (Londres – Paris 1999) 195, n° 1278 (c. 79-81) ; *SNRIS* 130, Laodicea ad Lycum 1a-c (c. 14-37) et 2 (c. 79-81).
- 201 Bricault, *Atlas* 33.



FIGURE 9.33 *Buste en bronze d'Isis au basileion trouvé près de Siteia en Crète. Archaeological Museum, Agios Nikolaos, inv. ΑΕ 1736. D'après A. Karetsoy (éd.), Κρήτη – Αίγυπτος. Πολιτιστικοί δεσμοί τριών χιλιετιών, Αρχαιολογικό Μουσείο Ηρακλείου, 21 Νοεμβρίου 1999 – 21 Σεπτεμβρίου 2000: κατάλογος (Hérakleion 2000) 431, n° 499, dont la datation aux II^e-I^{er} s. av. J.-C. paraît trop haute.*



FIGURE 9.34 *Monnaie d'Alexandrie, ΑΕ, c. 2 av. – 8/9 apr. J.-C. : Auguste et le basileion. D'après Classical Numismatic Group, Electronic Auction 203 (2009) n° 425.*



FIGURE 9.35 Monnaie de Laodicée du Lycos, AE, c. 14-37 apr. J.-C. : Apollon et le basileion sur un autel. D'après Classical Numismatic Group, Electronic Auction 231 (2010) n° 138.



FIGURE 9.36 Monnaie de Périnthe, AE, 63-65 apr. J.-C. : Poppée et le basileion. D'après Gorny & Mosch, Auktion 190 (2010) n° 406.

laurier à un droit portant le buste de l'impératrice Poppée entouré de la titulature Ποππαία Σεβαστή²⁰². Un tel choix peut s'expliquer par les liens intimes que celle qui devint en 62 la seconde épouse de Néron devait entretenir avec la *gens* isiaque, notamment par tradition familiale²⁰³. D'autres bronzes de Périnthe avec notre couronne au revers et une tête d'Héraklès au droit sont vraisemblablement à dater de la même époque²⁰⁴. Enfin, quelques émissions

202 Les variantes du portrait impérial ont permis d'identifier une première série en 62/3 et au moins deux autres entre 63 et 65. Cf. *RPC* I, n° 1756 ; *SNRIS* 204 et 241, Perinthus 5.

203 Sur Poppée et la sphère isiaque, cf. L. Bricault, R. Veymiers, Un portrait de Néron doté du sistre isiaque, dans : M. Amandry, A. Geissen, D. Gérin (éd.), *Aegyptiaca sarta in Soheir Bakhoun memoriam. Mélanges de numismatique, d'iconographie et d'histoire*, *Collezioni Numismatiche* 7 (Milan 2008) 215.

204 *RPC* I 320, n° 1767 ; *SNRIS* 204, Perinthus 4.

cariennes en bronze d'Iasos²⁰⁵, voire d'Antioche du Méandre²⁰⁶, figurent peut-être parmi les dernières attestations du *basileion* comme substitut symbolique de la déesse.

L'évocation d'Isis se fait désormais le plus souvent par des images anthropomorphes. En vogue à l'époque hellénistique, notamment grâce à ses connotations royales, le *basileion* n'est visiblement plus un symbole efficace et apprécié dans le monde romain des II^e-III^e siècles, au moment donc où les cultes isiaques bénéficient de la faveur impériale et connaissent leur plus grande prospérité. Ce n'est ainsi pas notre emblème que les fidèles et officiants font graver sur les monuments votifs et funéraires pour afficher leur appartenance isiaque, mais un attribut qui leur est plus proche, car à usage rituel, le sistre²⁰⁷.

Interpellante, l'émission amphipolitaine au *basileion* a servi de pivot à notre enquête parce qu'elle nous révèle toute la prudence dont il faut faire preuve dans l'analyse d'un attribut qui n'a nullement une valeur univoque. Cette couronne emplumée qui, par souci de rigueur, ne doit pas être confondue avec l'emblème hathorique simple, même lorsque leur différence ne paraît plus signifiante, n'est pas toujours qu'un vague symbole d'Isis. Son spectre de significations est plus large, variant selon le cadre dans lequel elle s'inscrit.

Cette coiffure, jadis portée par Hathor et les épouses des pharaons, Isis semble l'avoir empruntée à la fin du III^e s. av. J.-C. aux souveraines lagides qui lui étaient assimilées. Son image devient alors très populaire dans l'ensemble du monde hellénistique, renvoyant tantôt à la déesse et à son culte, tantôt aux reines et à leur autorité, pouvant même servir à évoquer globalement le pays égyptien. La valeur royale du motif culmine sous le règne de la *Nea Isis*, la grande Cléopâtre, si bien qu'Octavien en fait usage au lendemain de la victoire d'Actium dans la scénographie de l'idéologie naissante du Principat, ce qui expliquerait, selon nous, sa courte apparition à Amphipolis. Au tournant de notre ère, Cléopâtre Séléne l'adopte à Césarée en souvenir de sa mère, ainsi que les reines nabatéennes, à Pétra pour adapter leur monarchie au modèle des Ptolémées. Ayant perdu ses liens avec la royauté égyptienne, le *basileion* peine toutefois à garder sa place à l'époque impériale, où il finit par n'être plus que l'emblème arboré par Isis sur la plupart de ses effigies.

205 *SNRIS* 121, Iasus 2, 3 et 3A (c. 151-200 ?).

206 *SNRIS* 121, Antiochia ad Maeandrum 1 et 2 (ép. imp.).

207 Bricault, Veymiers, *Portrait de Néron* 212-213, avec la bibliographie antérieure. Sur le sistre comme type ou symbole monétaire occasionnel, cf. *SNRIS* 79-81, au recensement duquel on ajoutera une émission d'Aigai en Éolide (*SNRIS Suppl. I, Aegae 2A*) dont un exemplaire est passé chez Gorny & Mosch, Auktion 200 (2011) n° 2151.